

La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredi 18 juillet 1924

Sommaire :

Economie nouvelle et réorganisation corporative	Fernand Deschamps
Joubert	Jean Valschaerts
La rémunération des agents de l'État et les familles nombreuses	Camille Jacquart
Pensées intimes	Léopold Levaux
Lettre de mon oncle curé sur l'affaire Coppée	Omer Englebort

Les idées et les faits : Chronique des idées : La tyrannie de la mode, J. Schyrgens.
— France. — Hongrie.

La Semaine

* A Londres la partie est engagée. « Pour en sortir il faut ne parler que finances » dit Mac Donald. Et oui, les Réparations sont essentiellement une question de gros sous ... Mais ... pour les peuples comme pour les individus, l'argent n'est que fonction de l'idée.

L'Angleterre veut ne parler que finances parce que tel est l'intérêt de sa politique. Il est des pays qui devraient parler politique pour sauver leurs finances...

Pour le Reich parler finances, c'est faire en ce moment de la très bonne politique, car les ... finances allemandes, c'est l'évacuation de la Ruhr, l'unité économique du Reich, un concours international pour aider l'industrie et le commerce allemands.

Ah ! si on était sûr que nos adversaires d'hier ne pensent qu'à gagner de l'argent, au besoin en payant un peu de leurs dettes ... Mais comment se défaire de l'appréhension qu'à négliger le côté politique du problème on fait le jeu de l'ennemi d'hier, au point de l'encourager à redevenir l'ennemi de demain.

Vivons d'espoir quand même !...

* Jeux Olympiques à Paris. Vivent les sports !
Vive la culture physique. Le mens sana in corpore sano sera toujours vrai.

Mais que dire de ce culte du corps, de cette religion du muscle, de toute cette littérature qui nous ramène droit au paganisme et qui ne serait que grotesque si, hélas ! la mentalité contemporaine n'était trop pauvre pour en faire bon marché. L'engouement actuel pour l'émotion sportive, la folie des records, l'orgueil de l'effort musculaire, tout cela ne peut que faire grand tort à l'Esprit. Le renversement des valeurs auquel nous assistons risque de compromettre la victoire de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la matière, de l'intelligence sur les sens, victoire si durement conquise par deux mille ans de civilisation chrétienne.

Aimons le Sport, mais comme moyen. En faire un but, c'est abdiquer toute dignité. Le pratiquer comme une religion, c'est de l'aberration sacrilège.

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

PARQUETS TAPIS

Téléph. : 32194

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervuren (Cinquantenaire)

DEPOSE
POCKET
radio
BREVETE

Appareil à Galène
de Poche

en vente dans les princi-
paux magasins de la ville

GROS :

45, Rue des Riches Claires
BRUXELLES

G. VERAART ● ● ● ●

● ● ● ● **DÉCORATION**

:- PEINTURE DE BATIMENTS -:

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ◆ ◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆ DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.
26; rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

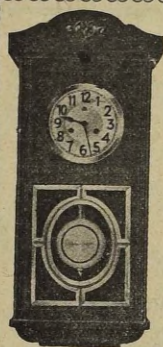
MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM
LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME
Grand choix de livres de prières et de chapelets
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION
Typographie - Lithographie - Relieurs

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX
6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE
: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :

Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-109, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Compte à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de
coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :
— CARROSSERIE UNIQUE —
pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS

LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :
12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique);
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

NE PARTEZ PAS
EN VOYAGE
SANS UN
KODAK



DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE GRATUIT ET RENSEIGNEMENTS

KODAK LTD, }
88, Rue Neuve,
à Bruxelles.
15, Place de Meir,
à Anvers.

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

“SWAN”

INDISPENSABLE A CELUI
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT

CHAQUE “SWAN” EST GARANTI
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : **MABIE TODD & Co Ltd** (Belgium) Société Anonyme
8-10, rue Neuve, Bruxelles

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franc. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17
:- BRUXELLES :-

COMPTOIR
D'OPTIQUE



FONDÉE EN 1885 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX **46**
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE
EXECUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

« **ODEOLA** »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ON A
PU ATTEINDRE ET
FAIT D'APPAREIL
PNEUMATIQUES.

IL EST INCOMPARA
BLE PAR SA CON
STRUCTION ET PA
SON RENDEMENT AR
TISTIQUE.

TÉL. : B. 858

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

Economie nouvelle et réorganisation corporative

A propos de l'article de M. Defourny.

Il convient de féliciter M. Defourny et de le remercier de la belle étude qu'il vient de consacrer, ici-même, aux idées économiques de Georges Valois.

Il faut le féliciter, parce que cette étude est vraiment remarquable. Sous couleur de nous exposer les théories de Valois, c'est en réalité la synthèse des idées sociales catholiques que l'auteur offre à nos méditations. La pensée catholique, en ce qu'elle a d'original et d'essentiel, est posée en face des idées libérales et socialistes.

Ces pages se lisent sans effort et avec une secrète satisfaction de l'esprit. Mais ce qui se lit sans fatigue n'a pu se concevoir et s'exprimer si clairement qu'après de longues années de travail, consacrées à l'étude de l'histoire des idées.

On sait que M. Defourny professe à l'Université de Louvain, avec une autorité et une maîtrise incomparables, un cours d'histoire des doctrines sociales qui varie chaque année (1) et qui comprend comme divisions principales : Le libéralisme, le socialisme, les doctrines sociales catholiques, les théories sociologiques. C'est, appuyé sur un ensemble imposant de recherches monographiques, sur une étude détaillée de la Sociologie d'Aristote complétée et rectifiée par St Thomas, que M. Defourny nous proposait dernièrement son interprétation de la doctrine catholique et des idées de G. Valois. Cette interprétation est donc particulièrement compétente.

Non seulement M. Defourny est particulièrement compétent, mais il est impartial et désintéressé. Je ne pense trahir aucun secret en disant qu'il ne professe aucune tendresse particulière pour les idées de l'Action française, dont il souligne volontiers d'un trait narquois les déficiences et les exagérations.

Il faut le remercier, parce que ses conclusions mettent fin à de regrettables malentendus qui divisent les catholiques, précisément au sujet des théories de Valois. On est pour ou contre Valois, sans nuance et sans modération en se basant de part et d'autre sur les doctrines catholiques. Désormais cette opposition sans cause suffisante deviendra certainement plus difficile.

C'est pour poser de nouveaux jalons, dans cette voie de l'entente cordiale entre catholiques, que je voudrais ajouter quelques remarques de détail aux fortes considérations du savant professeur de Louvain.

* * *

Il y a, dans la thèse de M. Defourny, trois points très importants qui me paraissent à l'abri de toute contestation sérieuse :

¹ l'exposé des doctrines sociales catholiques ;

² l'exposé des théories de Valois ;

³ l'affirmation de l'identité essentielle de ces deux groupes de doctrines.

Les catholiques opposent au libéralisme et au socialisme une théorie organique de la Société. C'est ce que M. Gonnard (2) exprimait dernièrement en termes heureux. Il visait, il est vrai, l'économie du

(1) Remarquons en passant qu'il n'y a pas dans les universités de l'Etat d'enseignement régulier d'histoire des doctrines sociales. Ce cours si important n'est guère professé que dans les universités libres, et dans un institut officiel qui ne paraît pas jouir des faveurs du gouvernement, puisque l'administration le classe parmi les écoles de commerce et les écoles ménagères.

(2) GONNARD, *Histoire des doctrines économiques*, t. I, p. 53.

moyen âge, mais son affirmation vaut encore pour les temps modernes :

« Cette économie, écrivait-il, n'est pas individualiste. Elle n'est pas non plus socialiste. L'individu n'y a pas ses coudées franches. Il est limité dans son action, dans son initiative, dans ses gains. Nul ne songe en principe, qu'il serait bienfaisant, avantageux, de lui conférer une complète indépendance, ni que le maximum de liberté individuelle puisse coïncider avec le maximum d'utilité sociale. On sait l'homme individuel pervers et facilement dominé par Mammon. Mais rien de socialiste, non plus, dans cette doctrine qui pose si largement, si sereinement le principe de légitimité de la propriété, de l'inégalité des conditions et du respect des contrats... Ce qu'elle met au premier plan, ce n'est ni l'individu ni l'Etat, c'est la famille, la corporation, le métier, la classe. ... C'est aussi l'espèce humaine, fortement conçue dans son unité, comme formant un corps mystique dont le Christ est la tête. »

Je souligne la dernière phrase, parce qu'elle met en relief ce caractère organique de la doctrine catholique sur lequel M. Defourny insiste. Il y a une légère lacune chez les deux auteurs : La patrie, ou plutôt la société politique n'est pas nommée, à côté de l'Église, de la famille et des corporations. Or la société politique est, selon la doctrine thomiste, dans l'ordre humain, le groupement le plus éminent. *Finis politici est humanum bonum, id est optimus in rebus humanis* (1).

M. Defourny est plus précis, plus complet et aussi plus philosophe que M. Gonnard. Ne craignons pas, au risque d'ennuyer le lecteur superficiel, de reproduire le texte où il a condensé les caractères essentiels de la conception organique :

« Celle-ci voit dans la société civile autre chose que les individus, autre chose que l'Etat. Pour elle — et cette intuition est conforme à l'expérience — les individus sont, en dehors de l'Etat, engagés dans des liens naturels et spontanés. L'homme est par essence un être social. Tout fait qui donne au penchant social l'occasion d'agir, provoque infailliblement, en dehors de toute contrainte, un groupement des individus. Des faits permanents tels que le voisinage topographique, la communauté du sang, la similitude de croyances, l'identité de profession provoqueront toujours et partout les groupements qui leur correspondent : la commune, la famille, l'Église, la corporation de métier. Ce ne sont pas là toutes les sociétés naturelles et spontanées, mais ce sont les principales. L'Etat, abusant de son pouvoir, peut les dissoudre. Elles ne disparaîtront sous une forme que pour renaître aussitôt sous une autre. Ne vivant pas conformément à la loi, elles vivent contrairement à la loi. Elles se leveront, pour réapparaître au grand air, quand l'atmosphère du temps sera devenue plus respirable. Elles sont éternelles comme la nature humaine. Qu'il le veuille ou non, l'Etat doit les subir. En fait, il ne peut être que leur réunion. L'Etat n'associe donc pas immédiatement des individus, mais il associe des groupements d'individus et il règle leur coexistence. Il est une société de sociétés. De même que les élé-

(1) C'est pourquoi le nationalisme sain fait partie de la réaction organique qui s'affirme de plus en plus dans les doctrines et dans les faits.

« Quand les doctrines d'anarchie commencent à contaminer les intelligences, écrivait dernièrement G. Bernoville, directeur des *Lettres*, le patriotisme, s'il n'est qu'un sentiment, ne suffit plus. Il faut un réactif pour l'esprit et un nationalisme sain ne peut être que ce réactif. » Cf. les articles sur le nationalisme publiés dans la *Revue*.

ments cellulaires sont associés en tissus et organes qui réunis forment le corps humain, ainsi les individus sont d'abord associés en groupes naturels et spontanés qui, réunis, forment la société civile : telle est la conception organique de l'Etat. »

Nous voici donc en possession d'une pierre de touche, qui nous permettra de distinguer le métal précieux de l'alliage. Toute doctrine, toute institution qui tend à dissoudre les groupes naturels conformes à la destination morale de l'homme est contraire à la conception organique et catholique de la société.

M. Defourny ne s'attarde pas à exposer en détail les théories auxquelles s'oppose cette doctrine. Il se borne à en dessiner les contours d'un trait ferme et juste. C'est que ce n'était pas son but et que ces doctrines sont archiconnues.

Elles se ramènent toutes à l'individualisme. Car confronté avec la sociologie catholique, le socialisme est lui-même une forme de l'individualisme. Cela peut paraître paradoxal à ceux qui n'ont pas suffisamment pénétré au delà de l'écorce extérieure des doctrines pour en saisir le noyau. En apparence il n'y a rien de plus opposé à un libéral, qu'un socialiste. Cependant, en fait, le libéral peut le plus aisément du monde se transformer insensiblement, soit en anarchiste, soit en démocrate politique ou en démocrate socialiste. Nous expliquons ces métamorphoses en disant que l'un et l'autre communient en une haine identique du catholicisme. Cela est vrai, mais autrement qu'on ne le croit. Leur accord ne repose pas uniquement sur une formule négative : le rejet du christianisme. Ils sont, par exemple, pleins d'égards et de politesse pour le protestantisme libéral. Ce qui prouve que ce n'est pas aux idées chrétiennes en général qu'ils en veulent, mais au christianisme catholique et romain, constitué en Église hiérarchique. Leur accord a une base beaucoup plus solide. L'un et l'autre sont des individualistes également opposés à tous ces corps intermédiaires qui relient l'individu à l'Etat. Le libéral pose l'accent sur la liberté. La liberté pour lui est un droit absolu de l'individu que rien ne peut borner, excepté le droit égal des autres unités sociales. Par conséquent, il déteste les familles stables qui pèsent sur la liberté individuelle, les corporations, les congrégations, les églises, qui canalisent les libertés pour les empêcher de dévier.

Le démocrate, socialiste ou non, est lui aussi un individualiste, mais ce qu'il considère pour l'individu comme un droit absolu, c'est l'égalité. Or comme la liberté engendre nécessairement la diversité, comme elle plonge les faibles, les mal doués, les malchanceux dans les bas-fonds tandis qu'elle permet aux forts d'escalader l'échelle sociale, le démocrate sacrifie la liberté à l'égalité. Il fait appel à l'action de l'Etat pour niveler sans cesse les inégalités renaissantes. L'idée libérale c'est l'individualisme libertaire qui conduit logiquement à l'anarchie. L'idée socialiste c'est l'individualisme égalitaire poussé jusqu'au despotisme de l'Etat. L'une et l'autre ne sont que les deux aspects de l'idée révolutionnaire.

Nul n'a mieux saisi cette identité profonde du libéralisme et de la démocratie que La Tour du Pin Chambly que M. Defourny cite avec raison comme un des fondateurs de l'école des catholiques sociaux. « Il y a vingt ans, écrivait-il en 1894 dans l'Association catholique, nous avons commencé la lutte contre ce que Le Play nommait les faux dogmes de 1789, en nous attaquant à la fausse notion de la liberté ; il nous faut maintenant combattre la fausse notion de l'égalité. » Plus loin : « Notre culte n'est pas plus celui des idoles d'autrefois que celui de l'idole d'aujourd'hui, la démocratie. La constitution essentielle de l'humanité, comme s'exprimait Le Play dans son dernier écrit, n'a pas cette forme exclusive de toute aristocratie. Egalitarisme et libéralisme sont les deux pôles de l'individualisme, c'est-à-dire du système qui prend l'individu dans son égoïsme pour axe de la vie sociale ».

Plus près de nous, Gonnard affirme, sous une forme un peu différente, l'étroite parenté du libéralisme et du socialisme. Ici encore je prendrai la liberté de citer copieusement mon auteur. Une Revue comme celle-ci n'a pas pour but d'amuser ses lecteurs, son rôle me paraît être de verser quelques vérités utiles dans le flot boyeux d'insanités que la presse déverse quotidiennement sur les cerveaux de ses lecteurs.

« Il n'y a pas, dit Gonnard, une seule doctrine économique qui insiste plus que lui (le socialisme moderne), ni même autant que lui sur (la) notion du « bien-être », du bonheur de l'individu (1), des jouissances

(1) Le catholicisme insiste au contraire sur le devoir déterminé en partie par la situation de l'individu, dans la famille et dans tous les groupes sociaux où il déploie son activité. Même l'activité religieuse,

individuelles, de l'affranchissement de l'individu vis-à-vis de toutes les entraves qui peuvent le gêner (amour libre, main-mise de l'Etat sur l'éducation des enfants, pacifisme, antimilitarisme, antipatriotisme.)

« A ce point de vue, les socialistes du XIX^e et du XX^e siècle, vont plus loin que n'importe qui. Ils l'ont proclamé, « ils ne sont pas des ascètes » et la question sociale est une « question d'estomac ». L'estomac, quoi de plus individuel. Et les plus éloquentes pages de Jaurès sont un hymne à l'individu.

« Il y a même ceci de remarquable, c'est que le socialisme du XIX^e siècle, dans son ensemble est, dans son culte de l'individu, plus proche de l'individualisme pur que la plupart des autres doctrines économiques. Comme lui, il cherche à dégager l'individu des devoirs et des servitudes auxquels il peut être astreint vis-à-vis des corps collectifs naturels ou historiques : famille, nation, etc. Et il est curieux de voir l'antipatriotisme des socialistes modernes, rejoindre l'antimilitarisme des physiocrates. (L'auteur aurait pu ajouter : de Cobden et de l'école de Manchester.)

« En somme, individualistes et socialistes sont d'accord, au XIX^e siècle, pour circonscrire l'essentiel du débat économique à l'examen des rôles respectifs de l'individu et de la collectivité, en faisant le plus possible abstraction des facteurs intermédiaires auxquels le traditionalisme médiéval (renouvelé par les catholiques sociaux) avait fait une si grande part.

« Rien, sans doute, ne marque mieux la parenté du socialisme et de l'individualisme que l'hésitation où l'on s'est trouvé souvent pour classer certaines doctrines et certains auteurs d'un côté ou de l'autre.

« Ainsi s'explique qu'on puisse encore discuter sur le caractère prédominant — individualiste ou socialiste — de la Révolution française

De telles controverses seraient difficiles à instituer si, dans la géographie des doctrines modernes, individualisme et socialisme constituaient véritablement les deux pôles opposés de la pensée. Elles se comprennent mieux, si on considère qu'ils dépendent tous deux d'une idéologie commune dont les linéaments principaux ont été arrêtés par les philosophes et économistes français et anglais du XVIII^e siècle, idéologie aux bases surtout rationalistes et aprioristes, et dont l'antithèse doit être cherchée dans l'ensemble des doctrines empiriques qui ont protesté au nom des réalités méconnues, la famille, la nation, la profession, et j'ajouterais l'Église ».

Pour conclure ce premier article, je dirai que nous nous trouvons donc aujourd'hui, aussi bien au point de vue social qu'au point de vue politique, en présence de deux doctrines opposées : d'une part, la doctrine individualiste qui revêt de multiples aspects, depuis le libéralisme le plus échevelé jusqu'au socialisme le plus autoritaire ; d'autre part, la doctrine organique que professent un nombre sans cesse croissant de catholiques, et qui commence à se réaliser dans les faits.

FERNAND DESCHAMPS,
Professeur d'Économie politique
et d'Histoire des doctrines économiques.



Joubert

On a célébré, il y a quelques semaines, le centième anniversaire de la mort de Joseph Joubert. Pour ne rien bouleverser dans ses habitudes, la presse catholique a abandonné à des incroyants le soin de louer ce moraliste chrétien et à M. Paul Souday la liberté de lui décocher quelques traits de son venimeux carquois. Ainsi laissons-nous se rouiller quelques-unes de nos meilleures armes. On dira peut-être que nos saints et nos docteurs sont assez nombreux pour que nous puissions

la plus intime de toutes, la plus intérieure, se développer dans l'Église et se perfectionner par elle. Le catholicisme s'oppose ainsi à l'individualisme protestant.

méconnaître sans dommage les écrivains et les artistes qui nous appartiennent. Ce serait un bien misérable raisonnement. Nos docteurs et nos saints demeurent fort indifférents à des hommes que le verbe de Bossuet pourrait émouvoir, que la vivacité et la chaleur de Maistre ne manqueraient pas d'exciter, que la rigueur de Bonald finirait sans doute par asservir et qui trouveraient une séduction dans le subtil platonisme de Joubert.

Nous estimant trop riches, n'ayant pas encore éprouvé usqu'à son fond le paganisme contemporain où il entre, avec beaucoup de snobisme, pas mal de rhétorique, nous ne royons pas encore à la vertu apologétique des belles-lettres. On ne cesse de nous jeter au visage des pointes de Voltaire et on nous force d'en admirer la grâce impertinente, sous peine d'être tenus pour d'affreux béotiens. On redresse contre nous Rousseau, Michelet, Renan. Nous nous taisons. Si je l'osais, je dirais même que nous « encaissons ». Il ne nous vient pas l'esprit de montrer nos maîtres.

Hélas ! pour cela, il nous faudrait les connaître. Des grandes des politiques et religieuses de Ronsard, jusqu'à Veillot, à Jello, à Bloy, c'est presque toute la littérature classique qu'il nous faudrait fréquenter. Nous avions trop à faire avec la dernière question byzantine, — je veux dire : la question sociale — que l'on traite du reste en un innommable jargon. Rouvrons néanmoins le recueil des pensées et des lettres de Joubert.

Leur premier charme, c'est d'avoir été écrites pour le plaisir sans souci d'imprimerie. Elles ne sont pas d'un auteur, mais d'un homme. Les lettres nous révèlent un cœur gonflé de sentiments choisis et de la plus chaste tendresse. Les pensées nous montrent les mouvements d'un esprit qui avait le goût des altitudes.

Des amis fidèles ont réuni ces feuilletés épars et voilà l'œuvre de Joubert. Elle est mince. Elle est de qualité. Elle intéresse surtout les délicats. Ils la rangent sur la tablette du chevet avec une petite pléiade de prosateurs exquis et parcimonieux : saint-Evremond le premier et non pas seulement dans l'ordre du temps, Paul-Louis Courier, Gérard de Nerval, Jules Tellier — de qui peut-être la musique est parfois indiscreète —, Paul-Émile Toulet. C'est — il importe de le rappeler — une pléiade d'orthodoxe et nous ne la recommandons pas à ceux qui, fondant toutes les matières, attendent des artistes les mêmes services et les mêmes lumières que des Pères de l'Église. Donnons-les, s'il vous plaît, pour des radoteurs, mais dont la langue est exemplaire.

Joubert, lui, est de tout repos. Il fait même mieux que d'être inoffensif ; sa vertu est contagieuse, son conseil pressant. Sa correspondance incline au calme intérieur. Il insinue par mille détours, digressions et lents bavardages, comme une douceur et comme un goût éclairé du bonheur. Il écrit à la frêle Pauline de Beaumont : « Je suis bien aise de vous dire que je pourrai vous admirer à mon aise et vous estimer tant qu'il vous plaira, que lorsque j'aurai vu en vous le plus beau de tous les courages, le courage d'être heureux ». Et il en indique les conditions et les moyens. A cette « hirondelle » inquiète qui ira mourir à Rome, il écrit encore : « Ayez le repos en vous, en estime, en vénération, je vous en supplie à mains armées. C'est, je vous assure, en ce moment le seul moyen de ne faire que peu de fautes, de n'adopter que peu d'erreurs, de ne souffrir que peu de maux. »

Une telle sagesse demeure pour nous encore très insinuante.

Le Joubert des *Pensées* est beaucoup plus varié que celui

de la correspondance. Il aborde tous les thèmes familiers aux grands moralistes, sans remettre ses pas dans leurs pas. En gardant la démarche du bon sens, il éveille la réflexion, il soulève des vues nouvelles, il découvre des coins ignorés de l'homme. « Il pensait pour les autres, dit de Sacy, et les faisait penser ; il leur livrait son esprit et réveillait le leur. » Ce jugement, qui date de 1842, n'a pas cessé d'être exact. Joubert est un de nos petits maîtres classiques, et l'on ne voit pas ce qui pourrait lui interdire de se ranger dans le sillage de La Rochefoucauld et de Vauvenargues.

Pour les catholiques, il est plus que cela. Il leur apporte une remarquable expérience des choses spirituelles et quelques solides fragments d'apologétique.

Après une jeunesse fervente et qui s'était même tournée vers la vie religieuse, il avait fréquenté chez Diderot. Cela n'avait pas été sans dommage pour sa philosophie et pour ses mœurs. Il semble pourtant n'avoir rapporté de cette aventure qu'une connaissance aiguë des passions et un amour plus vif de la vertu.

On en jugera par les quelques maximes que je veux recopier ici et que les revues et les journaux qui ont parlé récemment de Joubert, semblent bien ignorer.

— *Il suffit de la raison pour être modéré ; mais la piété seule peut rendre chaste.*

— *Dieu ! que la chasteté produit d'admirables amours ! Et de quels ravissements nous privent nos intempérances !*

— *Il y a, dans toute espèce de débauche, beaucoup de froideur d'âme ; elle est un abus réfléchi et volontaire du plaisir.*

— *Ce n'est guère que par le visage qu'on est soi. Le corps montre le sexe plus que la personne, l'espèce plus que l'individu.*

— *Le corps est la baraque où notre existence est campée.*

— *Il y a dans le visage quelque chose de lumineux, qui ne se trouve pas dans les autres parties du corps.*

Voilà qui annonce déjà des coups d'ailes. Ils abondent dans les *Pensées* de Joubert.

— *Ferme les yeux et tu verras.*

— *Rien dans le monde moral n'est perdu, comme dans le monde matériel rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentiments ne sont ici-bas que le commencement de sentiments et de pensées qui seront achevés ailleurs.*

Voici une pensée qui illustre et qui explique la formule familière à tout catholique : « Notre Mère la Sainte Église ».

— *Il faut aimer la religion comme une espèce de patrie et de nourrice : c'est elle qui a allaité nos vertus, qui nous a montré le ciel, et qui nous a appris à marcher dans les sentiers de nos devoirs.*

Écoutons Joubert prier.

— *Ceux-là seuls veillent, ô mon Dieu, qui pensent à vous et qui vous aiment. Tous les autres sont endormis ; ils font des rêves et s'attachent à des fantômes. Vous seul êtes la réalité. Rien n'est bien que d'occuper de vous son cœur et son esprit, de faire toutes choses pour vous, de n'être mêlé que par vous. Mais l'homme est-il fait pour jouir ici-bas d'une telle félicité ? S'il en était capable, il aurait sa perfection.*

Cette langue unie qui n'emprunte ses mots qu'à l'humble vocabulaire journalier, où va-t-elle chercher ses ailes ? Elle jaillit d'une âme de cristal qui a spiritualisé toutes choses et qui a pu traverser, invulnérable, les périls les plus certains. Par exemple, les amitiés féminines.

Il ne manque pas de malicieuses pour assurer que si Joubert

a aimé chastement ses belles correspondantes, ce n'était vraiment pas de sa faute, comme on dit. Il se contentait de l'amitié, parce qu'on lui refusait l'amour. Voilà qui coïncide mal avec tout ce que nous savons de lui, avec ses maximes, avec ses lettres.

Sans doute écrit-il comme un don Juan que rongent les regrets : « Le châtement de ceux qui ont trop aimé les femmes est de les aimer toujours ». Mais est-on bien sûr que ce soit de lui qu'il parle et au reste faut-il entendre le propos dans le sens brutalement familier qu'on peut lui donner ? Pour ma part, je préfère le relire en me souvenant de l'exclamation révélatrice : « Dieu ! que la chasteté produit d'admirables amours ! »

Aussi bien le propos s'éclaire-t-il pleinement quand on se rappelle comment Joubert a parlé de la pudeur et comme il a parlé des femmes. On ne se lasserait pas de le citer. Il excelle en ces matières délicates. Le voici, par exemple, traitant de l'éducation des filles :

Rien de trop terrestre et de trop matériel ne doit occuper les jeunes filles. Il ne faut entre leurs mains que des matières légères. Comme la nature les dégage, en quelque sorte, de la terre et les forme élancées pour les faire belles, il faut que l'éducation jasse pour leur âme ce que la nature a fait pour leur corps. Tout ce qui exerce pleinement le tact, principalement sur les choses qui ont de la vie, est peu convenable à leur pureté et la détruirait. Elles le sentent si bien par instinct qu'elles regardent beaucoup et touchent peu; elles ne touchent même les choses les plus délicates que de l'extrémité de leurs doigts. Elles ressemblent à l'imagination et ne doivent qu'effleurer comme elle. Ce qu'il y a de moins virginal entre nos sens, en effet, c'est le tact. Aussi remarquez qu'une fille ne touche rien comme une femme, ni une femme chaste en son âme, comme celle qui ne l'est pas.

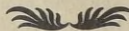
Tout cela est bien subtil, trop ingénieux et plus rêvé que vu. Mais précisément cette fantaisie nous révèle, mieux qu'une observation réaliste, l'idée que Joubert se faisait des femmes. Il se les représente à peu près comme des anges. Aux purs, a-t-on dit, tout est pur.

Qu'il aime donc ses amies, qu'il leur écrive tendrement, qu'il souffre de leur absence, qu'il se réjouisse de les retrouver, comment y verrions-nous malice ? Il peut écrire à Mme de Beaumont : « Encore une quinzaine, et je pourrai vous gronder et vous regarder tout à mon aise » ; on se rappelle aussitôt le beau conseil du recueil des *Pensées* : « Il faut que les regards soient respectueux ».

Pareille attitude illustre toute une philosophie. Elle la rend sensible. Elle fait mieux encore : elle en marque la sincérité.

En ouvrant ce moraliste, on s'attendait à voir un auteur, et on trouve un homme. On est, comme toujours, étonné et ravi.

JEAN VALSCHAERTS.



Prière à nos lecteurs de lire l'annonce de notre page 18 et de nous envoyer sans tarder leur souscription éventuelle, nos abonnés seront les premiers servis.



La Rémunération des agents de l'État et les familles nombreuses (1)

Une autre réforme des traitements plus profonde, plus radicale, de portée plus générale, serait encore bien plus profitable aux familles des fonctionnaires et par conséquent aux familles nombreuses parmi elles. Je veux parler de l'ajustement plus exact de la rétribution des fonctions publiques aux charges de l'existence.

Voici l'idée dans toute sa nudité : organiser le système des traitements et leur mouvement d'ascension de telle manière qu'en général le maximum de la rétribution et la rapidité de l'accroissement coïncident avec les périodes de la vie où les charges des pères de famille augmentent le plus vite et sont le plus élevées. Le moyen que l'on peut employer pour atteindre ce but, c'est d'augmenter tous les traitements largement, de raccourcir les délais prévus pour les promotions d'un grade à l'autre et les augmentations dans un même grade.

C'est un moyen qui n'est pas à la portée de la bourse du Gouvernement.

Je préconise un autre système que l'on peut résumer en disant qu'il implique une augmentation du traitement initial, plutôt des rétributions accordées dans la première partie de la carrière des fonctionnaires, au détriment du traitement final.

Je m'explique.

Pour la plupart des agents de l'État — ceux du moins qui passent par la filière, par les cadres — et qui ne sont pas nommés d'emblée au grade de chef de bureau ou au delà, le traitement initial est très peu élevé, et il s'écoule généralement dix à quinze ans avant qu'ils ne parviennent à un grade auquel correspond un traitement sortable.

Je parlerai en général de la situation d'avant-guerre. On sait qu'à la suite de la révision des traitements depuis l'armistice, les conditions faites aux employés inférieurs ont été améliorées, celles des employés supérieurs se sont empirées. Il y a eu une espèce d'égalisation dans l'insuffisance des traitements. Mais dans l'ensemble, — fait sur lequel je veux attirer l'attention — l'absence d'équilibre entre l'augmentation de la rétribution et l'accroissement des charges de l'existence subsiste actuellement comme avant la guerre. Mais je me baserai plutôt sur les chiffres de cette dernière période, parce que les traitements y étaient plus à l'abri des fluctuations que maintenant.

Pour illustrer par des exemples l'affirmation émise ci-dessus, j'ai établi le montant des sommes touchées par cinq fonctionnaires ou employés du Ministère de l'Intérieur ayant terminé ou à peu près leur carrière administrative sous le régime du barème d'avant-guerre. Pour les deux fonctionnaires qui sont encore en activité, j'ai fait les calculs comme s'ils avaient pris leur retraite après avoir joui jusqu'au bout des traitements de 1914. J'ai choisi des carrières diverses représentant les divers types qui se rencontrent : le modeste commis qui finit comme tel, l'employé qui devient chef de bureau, le docteur et droit qui finit comme directeur général.

Le tableau B donne le montant des traitements touchés, le nombre des années pendant lesquelles le traitement a été touché (approximativement et en ne faisant qu'une masse des émoluments de chaque grade) et la moyenne annuelle par période (voir tableau, page 9).

On voit que le docteur en droit (cas E) a touché, pendant les premières années, 3687 frs par an en moyenne. Pour les 18 dernières années, la moyenne annuelle est de 10.570 frs, c'est-à-dire trois fois autant que ce qu'il a touché annuellement de 20 à 45 ans.

Pour les autres, la somme annuelle, après 50 ans, est au moins double de celle qui est perçue jusque 45 ans, sauf pour le cas C où n'y a eu que 28 ans de service.

Dans les cas B, D, E, la moyenne annuelle du traitement après 50 ans, dépasse celle des années d'âge de 45 à 50 ans, respectivement de 43, de 51 et de 65 pour cent.

Voilà donc la progression lente mais sûre des traitements qui ne cessent de s'élever jusqu'à la fin de la carrière, qui doublent et triplent du point de départ au point d'arrivée et qui prennent vraiment leur essor, dans la plupart des cas, après la cinquantaine, quand l'homme

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 11 juillet 1921.

TABLEAU B

Age des agents	Total des traitements perçus	Nombre total des années de service	Moyenne annuelle	Nombre d'ann. de chaque période
A.				
45 ans	61.450	27 ans	2.270	27 ans
50 ans	83.500	32 ans	4.410	5 ans
68 ans	174.330	50 ans	5.046	18 ans
B.				
45 ans	26.649	14 ans	1.903	14 ans
50 ans	38.649	19 ans	2.400	5 ans
68 ans	100.029	37 ans	3.410	18 ans
C.				
45 ans	21.900	13 ans	1.683	13 ans
50 ans	33.500	18 ans	2.300	5 ans
68 ans	62.360	28 ans	2.886	10 ans
D.				
45 ans	54.479	14 ans	3.863	14 ans
50 ans	91.229	19 ans	6.517	5 ans
68 ans	245.529	37 ans	8.594	18 ans
E.				
45 ans	92.181	25 ans	3.687	25 ans
50 ans	124.181	30 ans	6.400	5 ans
68 ans	314.444	48 ans	10.570	18 ans

est sur le point — si cela n'est pas fait — de descendre l'autre versant de la vie et qu'il a dépassé, dans la plupart des cas, le maximum de l'énergie, de la productivité, du rendement. Et aussi — ceci est plus grave — quand il commence en général à voir diminuer le fardeau des charges de famille qu'il a assumées. Un homme qui se marie à 27 ans (âge moyen de la grande et de la petite bourgeoisie), s'il a quatre enfants, verra l'aîné atteindre sa majorité quand il aura lui-même 50 ans environ. Le plus jeune aura alors 14 ou 15 ans. Les enfants sont élevés ; ils peuvent encore coûter s'ils font des études supérieures ; mais la famille a passé les plus mauvais moments, ceux où les dépenses sont à leur maximum, et même, dans beaucoup de cas, les enfants à ce moment gagnent déjà leur vie et vont contribuer à l'entretien de la famille.

C'est à ce moment-là, après que son agent a dépassé la cinquantaine, après qu'il a dû fonder, entretenir un foyer, une famille, après qu'il a dû procurer à ses enfants, pendant vingt ans, le pain quotidien, les vêtements, l'instruction, etc., que l'Etat lui double et triple son traitement, quand il a gagné la prime dont on paie la longévité.

Et l'expérience, dira-t-on, et le rôle de direction que le fonctionnaire âgé assume généralement ?

Oui, mais quand il n'y a ni expérience ni direction, c'est la même situation qui se produit, c'est-à-dire que la différence entre le traitement des premières années et celui des dernières reste, à peu de chose près, la même. Elle est, en tout cas, hors de proportion et même contre toute proportion avec les charges que la vie fait peser sur les épaules des chefs de famille. Ces charges suivent, en général, une ligne ascendante jusque 45 ou 50 ans au maximum, et ensuite une ligne descendante. Les traitements de l'administration sont établis à rebours de cette réalité, de ce mouvement de la vie (1).

Je voudrais éviter, ici, un malentendu possible. Je ne prétends pas pousser à l'égalisation des traitements. Je ne dis pas qu'un jeune

(1) On m'a fait remarquer que, dans un certain nombre de barèmes, les conditions préconisées ci-dessus sont déjà réalisées. Tant mieux ! La question ne se pose donc pas pour ces agents qui, du reste, n'appartiennent pas à l'ordre administratif. Il s'agit, en effet, des instituteurs, des professeurs de l'enseignement moyen et supérieur. Ainsi le traitement des instituteurs dans une ville de plus de quarante mille habitants, monte avec les années de service de 6.200 à 8.400 francs ; celui des professeurs d'Athènes, de 11.000 à 17.000 francs ; celui d'un régent d'école moyenne, de 7.500 à 12.000 francs.

Cela ne ressemble pas, en effet, aux énormes écarts qui existent pour les employés administratifs entre les traitements de début et les traitements de fin de carrière. Ces écarts ne se retrouvent dans aucune autre profession. Ils s'expliquent en partie, et pour certains agents, par la discontinuité dans la valeur des services rendus, mais surtout et en général, par la faiblesse du traitement de début et la liaison étroite entre la rémunération et le grade. Pour les situations inférieures surtout, cette dépendance du degré hiérarchique ne devrait pas être poussée au point de lui sacrifier la progression du traitement,

homme qui est entré au printemps de la vie dans l'administration en abandonnant toute espérance d'enrichissement, à le droit de prétendre, quand il se marie, au traitement de directeur. Je pense que la différence des traitements inhérente à la différence des grades doit être maintenue, à condition que celle-ci corresponde réellement à des degrés divers de capacité et de prestation, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Le moyen qu'on pourrait employer pour mettre fin à l'anomalie que j'ai signalée ou, du moins, pour la rendre moins choquante et moins néfaste au point de vue du développement harmonieux des familles, consisterait, d'une part, à relever le traitement initial des agents et à accélérer le mouvement des augmentations successives jusqu'à une première période de la vie administrative — mettons jusqu'à 40 ans, — d'autre part, à réduire les traitements accordés en fin de carrière et à diminuer, pour ceux-ci, les augmentations successives ou à allonger les délais qui sont requis pour les obtenir, ceci avec les modalités que j'indiquerai plus loin.

Bref, il faut chercher à mieux échelonner la rémunération d'après les obligations que la vie impose normalement à l'homme. En augmentant le traitement de début au détriment du traitement final, on pourrait réaliser cette réforme sans augmenter la somme globale touchée par chaque agent au cours de sa carrière. Et c'est là un point de vue qui n'est pas à dédaigner par le temps de détresse financière que nous traversons.

Pour montrer clairement à quoi on aboutirait, je reprends les exemples donnés au tableau ci-dessus.

En supposant que le total des sommes touchées par les agents au cours de leur carrière reste le même, mais que la part de la troisième période — après 50 ans — soit diminuée d'un quart reporté à la première tranche — jusque 45 ans — on aurait en les moyennes annuelles du tableau ci-dessous.

TABLEAU C.

Age des agents	Moyenne annuelle dans le système	
	actuel	proposé
A.		
45 ans	2.270	3.531
50 ans	4.410	4.410
68 ans	5.046	4.785
B.		
45 ans	1.903	2.755
50 ans	2.400	2.400
68 ans	3.410	2.558
C.		
45 ans	1.683	2.404
50 ans	2.300	2.300
60 ans	2.886	2.165
D.		
45 ans	3.863	6.011
50 ans	6.517	6.517
68 ans	8.594	6.446
E.		
45 ans	3.687	6.329
50 ans	6.400	6.400
68 ans	10.570	7.928

Elles ne sont pas bien équilibrées dans tous les cas, parce que le nombre d'années de chacune des périodes varie beaucoup et que la différence de la première à la troisième période, comme nous l'avons vu, n'est pas également forte. Avec un ajustement de la période médiane, on obtiendrait des résultats satisfaisants.

Du reste, il ne s'agit ici que d'une simple indication quant à la manière de réaliser pratiquement l'idée envisagée. On ne peut pas établir de formule précise applicable à toutes les situations.

On peut encore moins — et cela n'est pas notre mission — calculer actuellement les conséquences financières d'une pareille réforme.

A cet égard, il est utile de faire remarquer trois choses : 1^o La réforme proposée ne préjuge rien quant à la péréquation des traitements qui est à l'étude. C'est à l'occasion de cette péréquation, de cet ajustement des traitements au coût de la vie que la suggestion qui est faite ici, peut être examinée et réalisée.

2^o Plus les traitements sont faibles, plus la réforme est urgente et plus sa nécessité s'impose.

Il y a des particuliers qui, dans la vie civile, gagnent, après 50 ans, le double ou le triple de ce qu'ils gagnaient à 20 ans. Mais à 20 ans,

en tout cas à 25 ans, ils gagnent déjà de quoi entretenir une famille dans les conditions de leur milieu.

3° La réforme proposée n'entraînerait pas en elle-même et au total, une augmentation des dépenses pour le personnel de l'Etat, du moins pour celui qui gravit jusqu'au bout l'échelle des traitements. Seulement, pendant les premières années de son application, les dépenses budgétaires grossiraient plus vite que d'habitude, en raison de l'accélération du mouvement ascendant des traitements de début. En raison même de cet accroissement de vitesse des augmentations au bas de l'échelle des traitements, le relèvement du barème pour les traitements inférieurs ne devrait pas être si considérable. L'augmentation de ce côté viendrait automatiquement en plusieurs tois, se réaliserait en quelques années, ce qui permettrait d'éviter des charges résultant du nouveau barème (1).

(1) Pour éviter tout malentendu, je crois devoir ajouter que, dans ma pensée, si l'on peut envisager la diminution de la différence qui existe entre le traitement de la période initiale et celui de la période finale de la carrière administrative, c'est d'une façon générale et sans exclusion de la rémunération particulière qu'il est équitable et utile de réserver toujours aux mérites exceptionnels et aux services qui sortent des prestations communes. C'est ainsi qu'il y aurait lieu, d'après moi, d'accorder deux espèces de rémunération spéciale : l'une, de prime de diplôme aux techniciens en possession d'un diplôme universitaire, docteurs en droit (qui sont les techniciens juristes de l'administration), ingénieurs, médecins, etc. ; l'autre, de prime de direction et de responsabilité, aux chefs de service.

La question du relèvement des traitements n'étant pas de la compétence de la Commission, et n'ayant pas moi-même qualité pour la traiter, je n'insiste pas davantage sur ces propositions qui aboutiraient à différencier les traitements non seulement d'après les grades et les années de service, mais d'après les capacités, le rendement effectif et la responsabilité.

L'examen de semblables suggestions pourrait trouver place dans le cadre d'une réforme de l'administration.

Si à propos de celle-ci on cherche des économies à réaliser, on pourrait en trouver, sans nuire au rendement, dans les voies suivantes que je me permets simplement de signaler :

1° Avoir des cadres distincts et des barèmes de traitement séparés pour les agents de direction et les agents d'exécution. On mettrait fin ainsi à la poussée générale et incoercible par laquelle, dans un système où l'augmentation des traitements est liée à l'élevation en grade, tout le monde tâche de se hausser aux degrés élevés de la hiérarchie, ce qui multiplie le nombre de chefs de bureau sans bureau, de chefs de division, de directeurs sans direction, ce qui coûte cher.

2° Faire entendre et voir aux agents qu'ils ne sont pas irrévocables, pour permettre de débarrasser l'administration des non-valeurs.

3° Supprimer les pensions et les remplacer par l'assurance obligatoire contre l'invalidité, la vieillesse, la mort.

L'Etat y gagnerait beaucoup, les fonctionnaires n'y perdraient rien ; leur mobilité ou leur départ volontaire seraient facilités, leurs relations avec l'Etat employeur seraient imprégnées de moins de servitude et de plus de dignité. Ce serait la suppression d'un prétexte pour n'accorder que de faibles traitements.

4° Détacher nettement des cadres administratifs, les agents des régies, et notamment ceux des chemins de fer de l'Etat, qui doivent pouvoir être rémunérés convenablement sur les recettes des entreprises publiques gérées industriellement. Actuellement, le nombre de ces agents et le déficit des chemins de fer sont des obstacles à une augmentation sérieuse des traitements des autres employés de l'Etat.

5° Commercialiser la comptabilité.

Voilà pour le moment. Pour l'avenir et en vue d'une action de compression des dépenses plus profonde et plus étendue, on pourrait chercher à rationaliser l'administration en s'inspirant des idées suivantes :

1° Réserver le régime administratif et bureaucratique aux affaires administratives proprement dites et appliquer aux autres objets remis, par le hasard des circonstances ou les tendances politiques du moment, entre les mains de l'Etat, un régime qui leur est approprié d'après leur nature : bâtiments, routes, chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones, industrie, commerce, assurances. C'est dans ce sens qu'on parle improprement de l'industrialisation de l'administration.

2° Nommer des agents uniquement pour la raison qu'ils sont nécessaires et capables, et pas pour d'autres motifs.

Les deux mesures préconisées ci-dessus ne s'excluent pas. Je pense qu'il ne serait pas trop de l'adoption des deux pour assurer à la famille du fonctionnaire une assiette économique suffisante.

Leur application aurait pour résultat d'ajuster un peu mieux qu'actuellement la rémunération des agents de l'Etat aux conditions ordinaires de la vie et d'alléger le fardeau de ceux d'entre eux qui ont les plus lourdes charges de famille.

L'Etat donnant l'exemple, les provinces, les communes et les autres administrations publiques suivraient. Elles prendraient ainsi conscience de leur responsabilité à l'égard de leurs subordonnés, pères de famille ; elles acquerraient le souci de ne pas créer, dans leur sphère d'action la plus immédiate, des conditions sociales telles que l'épanouissement normal de la vie de famille ne s'y rencontre qu'à l'état d'exception. Sans doute trouverait-on encore d'autres moyens que ceux qui sont proposés pour encourager ceux qui n'hésitent pas à prendre sur leurs épaules tout le fardeau de la vie et à le porter jusqu'au bout plus pour les autres, plus dans l'intérêt général que pour leur propre satisfaction.

On ne verrait plus s'étaler, au sommet de la société, un gigantesque manœuvrier couvrant de son ombre mortelle un vaste espace.

L'Etat cesserait d'être l'artisan de sa propre décadence biologique, et il ferait surgir autour de lui et loin au delà, par le rayonnement de son action, des foyers complets, seules sources de vie qui assurent le perpétuel jaillissement et le renouvellement incessant des énergies nationales.

CAMILLE JACQUART.



Pensées intimes

Qu'y a-t-il d'autre au fond de notre tourment d'hommes que la résistance au Mystère ?

— Mon Dieu, pourquoi avez-vous fait votre Religion si difficile ? Pourquoi à votre service notre esprit si avide d'idées claires et de logique aisée souffre-t-il si souvent et si fort d'obscurités, de contradictions, de disproportions et de rencontres dérouantées ? Pourquoi tant de pièges douloureux dans vos Ecritures ? Pourquoi tant de subtilités dans votre Théologie ? Pourquoi tant de raideur intransigeante et de finesse politique dans votre Droit canon ? Pourquoi tant de paradoxes dans votre Mystique ? Pourquoi tant de décourageantes exigences dans votre Ascétisme ? Pourquoi tant de cimes inaccessibles et d'abîmes insondables dans votre Dogme ? Et pourquoi, mon Dieu, tant de petitesse, de bizarrerie, d'illogisme, d'instabilité, de frivolité, de jolie passionnée, d'indifférence morose, de bassesse accablante, de crédulité ridicule, de fugacité insaisissable dans notre nature d'hommes, si peu apte à recevoir et à contenir de si sublimes, de si complexes et de si contraires vérités, si mal disposée à pratiquer des préceptes si surhumains ?

— Confie-toi au Mystère. Je suis un Dieu caché, mais qui ne peut ni se tromper, ni te tromper. En toi, il y a des replis que tu n'as jamais explorés, des profondeurs insoupçonnées très propres à fructifier dignement par l'ineffable Grâce dont

3° Faire contrôler le travail des agents inférieurs par des chefs connaissant la besogne matérielle des bureaux, s'y intéressant et responsables de la marche régulière et rapide du service.

4° Faire en sorte que le contrôle toujours nécessaire de l'action administrative ne dégénère pas en production de papiers inutiles et que ce contrôle n'exige pas plus de temps et d'argent que le travail lui-même.

Je ne prétends certes pas que ces principes et ces méthodes soient absolument étrangers à l'administration publique dans notre pays. Je suggère simplement l'idée qu'on s'en inspire davantage encore et qu'on en fasse une application systématique.

mon amour immense me presse de te combler. Il y a en toi des clés secrètes que tu n'as pas encore tournées et qui m'ouvrent à moi des chemins mystérieux et sûrs pour cheminer au dedans de toi, ô cher univers payé de mon Sang. Il y a dans tes eaux amères des gués de toi-même ignorés, des filons dérobbés de terre ferme dans les boues intérieures où tu patauges. Confie-toi au Pontife de ton âme, qui fit sortir Lazare emmaillotté de son tombeau, qui loge les tourterelles de l'Esprit-Saint dans les trous de la pierre des cœurs et qui, lui-même, par son propre pouvoir, ressuscita du roc pesamment scellé de Joseph d'Arimathie.

Il y a en toi de latentes capacités que tu méconnaissais. Tu es l'inconnu de toi-même. Crois en celui qui sait ce qu'il y a dans l'homme, l'ayant fait. Tu es un ouvrage compliqué dont je suis l'infaillible auteur, le pitoyable Eden dont je suis l'Adam crucifié. Renonce à comprendre de ta manière étroitement critique, tristement humaine, dans une lumière infiniment trop pauvre, dans un rayonnement infiniment trop restreint. Aspire aux grands envahissements mystiques. Monte, si tu veux de plus en plus, de mieux en mieux saisir le formidable et incompréhensible ensemble de mon plan divin. Laisse, que je t'élève moi seul qui le puis. Je suis le Dieu des sciences ; crois, et je t'éblouirai d'évidence. Aime, et je t'écraserai sous l'avalanche de mes prodiges, car je suis le Dieu des merveilles. Confie-toi patiemment au mystère qui ne trompe pas de Jésus crucifié, et sache, ô mon incrédule, à qui tu as cru.

— Seigneur, je vous ai beaucoup cherché ; si je m'égarais, ramenez-moi de votre Main à la gouverne mystérieuse et, parce que je n'ai plus cru à la littérature, que je sois introduit, enfin, dans les puissances de mon Seigneur ! Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini (Ps. LXX, 15).

* * *

Ce matin, le cœur battant d'avoir couru, je suis arrivé quelques secondes trop tard pour recevoir la communion avant la messe ; les circonstances ne me permettant pas de rester, j'ai vu le prêtre chargé du saint ciboire retourner à l'autel et j'ai dû partir sans en avoir reçu le pain quotidien. Et tout à coup j'ai senti d'une manière déchirante quelle sera l'atroce désillusion de ceux qui s'étant moqués de Dieu s'entendront dire : « Je vous le dis, je ne sais d'où vous êtes ; retirez-vous de moi, vous tous, ouvriers d'iniquité. » — Parce, Domine...

* * *

Le plus grand tourment d'une âme apostolique, c'est de ne pouvoir sauver tous les hommes. Mais Dieu lui-même ne le peut pas, parce qu'il a voulu traiter avec nous de puissance à puissance.

Un des plus purs témoignages de foi, d'espérance et de charité que le serviteur puisse donner à son Maître, c'est d'accepter l'agonie de n'être qu'un ouvrier infime et impuissant dans sa Vigne, en s'en rapportant, dans la paix maintenue, à sa divine Sagesse, en ayant confiance que tout sera finalement bien. — Majesté sainte, je m'interdis de scruter ce mystère dont vous appuyez la pointe déchirante sur mon cœur, mais comme je m'unis au cri de votre Fils agonisant : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Et pourtant, par une antinomie dont Dieu seul a la solution, quelle intransigeante vigueur dans une âme vraiment religieuse pour affirmer les droits de Dieu et quelle implacabilité, en elle, pour mener la guerre qu'il lui faut faire à l'erreur homicide !

* * *

Une fois dit tout le bien qu'il y a à dire de la Société, — sans laquelle le plus génial d'entre nous ne serait rien — il reste à en dire un mal vrai. C'est la grande maîtresse de mensonge. Les meilleurs ont une peine infinie à être sincères, sous la pesée

du conventionalisme régnant. La plupart des hommes en viennent très vite à vivre en fonction de la réalité sociale. (Quand on pense à ce qu'est cette réalité de nos jours, c'est effrayant.) Les actes subsistent de ce chef un gauchissement qui les fausse et les rabaisse. Par les innombrables fissures petites et grandes qui se produisent, l'âme se vide. Elle ne vit plus pour sa Fin. Elle a fait du monde sa fin.

C'est à ce moment que les grands contempteurs, les grands solitaires ayant valeur d'exemple deviennent nécessaires et qu'il faut fuir avec eux en Egypte. La Société est le grand moyen providentiel de l'illumination des hommes. C'est bien pourquoi c'est le pire malheur quand elle se corrompt et refuse de servir. C'est le pire des malheurs que la société civile refuse de se hausser jusqu'à la dignité de servante de l'Eglise de Jésus-Christ et que les mœurs, par la faute des responsables, n'aient plus pour régulateur les Dix Commandements de Dieu.

* * *

Il est vrai des époques comme des hommes qu'il sera plus réclamé à qui aura plus reçu. Ceci pour les optimistes à tout prix, qui veulent voir tous les temps sur le même niveau, en dépit de l'Incarnation et de la mort du Fils de Dieu, en dépit des talents, des grâces et des dons et des avertissements les plus solennels. Non, non, tant pis pour nous si notre justice ne dépasse pas celle des publicains et si notre pénitence n'est pas proportionnée à nos crimes.

* * *

Il faut être très intelligent pour bien vivre.

* * *

L'homme qui n'adore pas avoir raison est à plaindre.

* * *

Qu'ils sont pauvres ceux qui n'ont que de l'argent !

* * *

Il y a des gens distingués et chrétiens qui donnent à penser que si Jésus les abordait un jour sans avertissement préalable, en Père des pauvres, en fils du charpentier Joseph, Il ne recueillerait d'eux que quelques paroles superficielles et expéditives, et le mépris bourgeois pour le pauvre qui se cache derrière leur hauteur protectrice.

Chaque fois que nous nous rendons coupables de vanité et de mépris vis-à-vis de nos inférieurs, c'est le Christ lui-même que nous méprisons. J'avais faim de dignité, et vous ne m'avez pas donné à manger dans mes pauvres...

LÉOPOLD LEVAUX.



Lettre de mon oncle curé sur l'affaire Coppée

MON CHER NEVEU,

Vous m'avez déjà certainement entendu parler du bruit que faisait le procès Coppée dans certains presbytères d'Ardenne. Mes confrères du doyenné répétaient souvent :

— C'est l'abbé Pecquet qui devrait y aller voir pour nous renseigner.

Je me suis donc rendu à Bruxelles, la semaine dernière, et j'ai bien regretté de vous avoir raté. Cependant, j'ai pu m'en tirer sans vous,

grâce à un gendarme complaisant que j'ai croisé dans la salle des Pas perdus.

— Je cherche un gendarme du Luxembourg, dis-je, en lui offrant une prise. Peut-être le connaissez-vous ?

— Ici, répondit-il en éternuant, c'en est plein, Monsieur le Curé, le type du Luxembourg. Moi, je suis de la province de Namur, je les connais tous. Comment s'appelle-t-il, le vôtre ?

— Dieu vous bénisse ! On voit bien que vous n'êtes pas habitué de priser, repris-je. Comment s'appelle mon gendarme, peu importe, puisque vous êtes Namurois. J'ai été vicaire dans la province de Namur ; j'aimais beaucoup les gens de ce pays-là, ils parlent un wallon si amusant. D'où êtes-vous ? Je connais peut-être votre curé.

Enfin, nous liâmes bonne connaissance et ce gendarme me rendit le service que j'avais d'abord pensé recevoir d'un de ses confrères luxembourgeois.

— Je suis un peu fatigué, lui expliquai-je. Je viens des Ardennes. Or, il n'y a plus de places assises dans la tribune publique. Pour moi, je ne tiens guère à aller me planter au milieu de ces sottises bruxelloises décollées qui sentent la sueur et vous marchent sur les pieds. Donnez-moi donc, je vous prie, le moyen de m'asseoir, puisque vous êtes de la province de Namur.

Il m'indiqua le chemin du box des journalistes, et, après lui avoir remis des compliments pour toute sa famille, je le quittai et vins m'installer auprès des collaborateurs du *Peuple* et de la *Dernière Heure*.

Celui du *Peuple*, avec sa longue barbe et ses yeux rieurs, ressemble à un Landru jovial qui n'aurait aucune combustion de femmes sur la conscience. Bien que je fusse son voisin et qu'il ne pût aucune note, il ne m'adressa pas la parole, flairant sans doute en moi quelque dangereux ennemi du prolétariat conscient et organisé. Dieu sait pourtant si j'aime les prolétaires et déteste tous les paresseux ! Le type de la *Dernière heure* a le dos vu à l'exercice de sa profession et une abondante chevelure qu'il doit relever sans cesse de la main gauche. Il m'a bien distraité, celui-là. J'avais toujours l'envie de lui expliquer qu'il aurait beaucoup plus facile d'écrire si ses cheveux ne lui tombaient pas ainsi devant les yeux, que son intérêt était donc de les porter plus courts. Je me suis tu, par crainte d'être incompris et de lui donner un nouveau grief contre les curés.

Avez-vous déjà été à la Cour d'assises, mon cher neveu ? Je crois bien que non. Pensez, alors, à une vaste grange ardennaise d'où l'on aurait ôté le foin et les charrettes pour y mettre des tables, des bancs, de mauvaises peintures murales, une bibliothèque, des boîtes de pharmacien, et pour y installer, au fond : le président, et tout près de lui : le procureur général ; à sa gauche : les avocats de la défense, l'accusé et quelques gendarmes ; à sa droite : une bonne douzaine de jurés ; devant lui, les avocats de la partie civile, les journalistes qui prennent des notes, les témoins qui ont fini de déposer ; et, tout en bas, contre la porte, sous le jubé, près des bénitiers, si vous voulez, le public debout, riant aux éclats chaque fois que les avocats humilient le procureur général.

Les jurés jouent le rôle d'arbitres suprêmes. Ce sont des cultivateurs et des négociants qu'on a fait venir de leur village, afin d'établir, après audition de messieurs Briand, de Broqueville et d'une centaine d'experts-chimistes, si le baron Coppée est coupable ou innocent. Pour éclairer leur lanterne, ils ont, en outre, le procureur général déjà nommé, la défense et les témoins.

Le procureur général dit du mal de l'accusé ; la défense en dit du bien ; les témoins disent du mal ou du bien, selon qu'ils sont cités par la défense ou par le procureur général.

Quant au président, il peut, quand ça lui chante, ouvrir, suspendre ou clore la séance. Lorsqu'il va l'ouvrir, un huissier entre en coup de vent et se met à hurler quelque chose comme : « La Cour, nom d'un chien ! », alors tout le monde se lève pour voir entrer la Cour ; lorsqu'il la suspend, c'est qu'il se reconnaît incapable de calmer le boucan : les avocats profitent de ce repos pour se dégourdir les jambes, fumer une cigarette et venir un peu causer avec leurs invités reconnus dans le public ; quand il la lève, les journalistes, de joie, se mouchent trois fois de suite, et les gens venus comme moi de la province, interrogent leur montre et se sauvent pour attraper leur train. Si le président est en outre chargé d'empêcher tout ce monde de parler en même temps, ma foi, il n'y réussit guère. Il devrait commencer par ne pas tant parler lui-même. Ce serait toujours un peu de silence en plus. Or, il ne s'arrête pas de bredouiller des paroles incompréhensibles, comme un chrétien tenté qui fait à mi-voix ses oraisons jaculatoires. Moi aussi, dans les débuts de mon ministère, je ne savais pas me

taire au catéchisme : j'y gagnais seulement des enrouements et de voir les gamins me monter sur le dos. J'en suis bien revenu de ces méthodes.

Les maîtres, mon cher neveu, ceux qui règnent dans cette bagarre : ce sont incontestablement les avocats de la défense. Ils sont cinq et font du bruit pour cent. Ils se lèvent, s'assoient, bondissent d'indignation, reculent d'épouvante, tendent le poing, tapent sur le banc quand ils sont fatigués de taper sur leur poitrine, clament, proclament, vocifèrent l'innocence de leur client, et, cherchant de yeux la toque rouge du procureur général, dirigeant de ce côté des coups de gorge épouvantables qui rendent le pauvre type tout cramoiisé de douleur.

Bien qu'on me l'ait donné pour franc-maçon, j'ai plaint et aimé ce pauvre vieux de tout mon cœur. Il ressemble à un portrait de Calvin dont on aurait repassé les jupes au vermillon. Ce rouge de la figure vient-il de ce qu'il transpire sous sa toque qui déteint, est-ce plutôt un effet des efforts qu'il fait pour garder son impartialité ? Je n'ai pu le résoudre à cause de l'éloignement. Et je pensais :

— Quelles belles vertus naturelles Dieu a semées dans l'âme de ses créatures ! Quel admirable exemple laïc de la façon charitable dont un chrétien devrait toujours rester patient et pardonner à ses ennemis ! Un homme pareil devrait se convertir et entrer dans le Tiers-Ordre de sa paroisse. Il deviendrait bientôt heureux et ses yeux purs s'adouciaient. Jouissant de l'amitié du Père céleste, qui lui ferait alors le ressentiment des accusés, les attaques des journaux et l'injustice des avocats ?

Il y a ensuite la partie civile, mon cher neveu. C'est M. Devèze, assisté de quelques autres, installés devant une sorte d'harmonium gigantesque et réclament, paraît-il, au baron Coppée cinquante-cinq millions dérobés à l'Etat belge. (Le vol a été commis du temps où M. de Broqueville était premier ministre ; je suppose que c'est lui qui, depuis en aura établi le montant.) Je n'ai pas compris, pour ma part, le prestige dont M. Devèze jouit auprès des libéraux bruxellois. Même parmi nos anticléricaux de village, nous avons beaucoup mieux que ça dans le Luxembourg. D'abord, il a une voix de crécelle insupportable et l'on a toujours tort lorsqu'on parle d'une voix pareille. Ensuite, il se fâche et tape du pied pour un rien, pour une petite méchanceté à lui adressée par Thomas Braun. Et puis, il ne parvient jamais à se mettre une bonne fois en équilibre sur son séant, tourne sans cesse la tête de gauche à droite et vice versa, et, s'il regarde un moment devant soi, se met soudain à donner de grands coups de ventre contre son harmonium. Ses parents n'auraient pas dû lui laisser prendre des habitudes pareilles quand il était petit, car ce n'est pas ainsi qu'on se tient en public. Ses collègues de la partie civile sont beaucoup plus calmes. On dirait des écoliers sages soucieux de ne perdre aucun bonne note. Ils ont plutôt l'air d'être là pour faire les commissions de M. Devèze, car, de temps en temps, ils disparaissent, et reviennent bientôt après, rapportant, je suppose, la documentation, le papié et les cigarettes nécessaires à leur patron.

Quant à l'accusé, il est encore très bien pour un homme de soixante douze ans et qui a tant travaillé dans les charbonnages. Dès qu'il peut placer un mot, il le fait avec aménité et politesse. C'est un bel exemple pour tous les autres, mais il n'est pas suivi. J'ai aussi observé que si le procureur général a écarté de lui tourner le dos, les gendarmes au contraire le considèrent avec sympathie et le reconduisent avec prévenance. Après avoir déposé, M. Briand, paraît-il, est allé lui serrer la main. Mais, moi, je n'étais pas là, ce jour-là ; j'avais été enterrement. C'est le lendemain que je suis arrivé, le mardi après midi.

De l'endroit où je me trouvais assis, je ne pouvais hélas ! tout entendre. Aussi, quelle idée de placer les journalistes derrière les témoins dont ils doivent résumer les propos !

Un prêtre ouvrit la série des témoignages, jeune encore, parfaitement rasé, soigneusement coiffé, tenant dans la main gauche une paire de gants tout neufs. Je fus tout gêné d'avoir, une fois de plus, malgré les recommandations d'Elodie, oublié les miens à la maison. Ce jeune confrère raconta que, pendant la guerre, il avait été souvent déjeuné ou dîné chez le baron Coppée, soit à Bruxelles, soit au château de Roumont.

— On y était très bien, dit-il. Et c'était très réconfortant à cette époque. D'autant que le baron tenait à table des propos empreints du plus pur patriotisme. M. Briand lui a serré la main ; cela ne suffit pas : si l'accusé était condamné, moi, j'irais lui serrer les deux mains.

Puis, un beau petit vieillard ardennais s'amena, appuyé sur un canne. Je reconnus avec joie le bon monsieur Franchimont, si célèbre dans le Luxembourg. « Celui-là dira des choses tapées. On n'accou-

pas de Laroche à Bruxelles pour des prunes », pensai-je à part moi. Je fus très fier, en effet, de sa déposition. Chaque question de Thomas Braun devenait pour lui le thème d'un bref discours qu'il terminait, en élevant la voix, sur un mouvement oratoire du plus heureux effet. Le procureur général s'étant permis de le contredire un peu, cette illustration de notre pays s'approcha de lui, la canne menaçante, et déclara :

— Je vis depuis soixante-dix ans parmi les Ardennais et je suis payé pour les connaître. Il n'y a évidemment rien de meilleur en Belgique. Et si monsieur le baron Coppée avait quoi que ce soit à se reprocher, il n'aurait plus osé reparaitre parmi ces braves gens du pays de Roumont où on l'adore. Essayez un peu d'y venir, vous, dans les Ardennes. Vous verrez si vous ne serez pas forcé d'y donner le bon exemple et d'assister à la messe tous les dimanches !

Le régisseur du château de Roumont est aussi un monsieur très distingué, parlant fort bien et très emballé pour son patron.

— La Société Générale reproche à monsieur le baron d'avoir été à la chasse, pendant la guerre, dit-il. Comment l'aurait-il fait, je vous prie, puisque nous n'avions plus aucun de nos quarante fusils ? Est-ce que les financiers de la Société Générale s'imaginent que monsieur le baron rattrape les lièvres à la course comme le chien des *Dix-Jaquettes* ?

Il y eut ensuite un témoin auquel on ne permit pas de témoigner, j'ignore pourquoi, lequel s'en retourna très mécontent de s'être endimanché et d'être venu pour rien.

Puis, ce fut le tour d'innombrables ingénieurs et gérants de charbonnages à qui l'avocat Huysmans commandait d'avouer qu'ils étaient aussi coupables que son client. Et quand ils avaient avoué, avec son air de cabaretier goguenard, Edouard Huysmans se tournait vers le procureur général et lui criait :

— Mais, faites-les donc arrêter, ceux-ci ! Pourquoi que vous ne les arrêtez pas aussi ? Pourquoi que vous ne leur réclamez pas cinquante millions de dommages-intérêts ? Kekça veut dire c'est l'affaire-là ?

Et le public de s'esclaffer pendant que les gérants de charbonnages s'empressaient de partir, heureux de se sentir encore en liberté.

Vint alors le conseiller Scheurette.

— Mes amis et moi, déclara ce magistrat, nous avons passé notre temps durant la guerre à espionner l'ennemi. C'est un métier qui comporte certains risques dont le baron Coppée a pris sa part. Si lui ni moi n'avons été fusillés comme tant de nos camarades, c'est sans doute au Bon Dieu et à la Sainte Vierge que nous le devons. Quant à soutenir maintenant que ce grand citoyen a joué, dans la partie, un double jeu, pour cela, il faut évidemment avoir le cerveau malade.

Lequel de ces messieurs de la Cour prit cela pour lui, je ne sais, mais cette déclaration provoqua un vacarme épouvantable.

— Taisez-vous ! s'écriait le président. Je vous défends de parler et je vous prie de vous taire, je vous prie, je vous défends. . .

— Le secret professionnel ! Vous violez le secret professionnel ! hurlait un autre.

— J'en appelle à l'opinion publique ! faisait M. Devèze de sa chaise, debout dans l'harmonium et menaçant le plafond de son poing tendu.

Quand les derniers cris de cette bataille furent apaisés, nous remarquâmes que la Cour avait disparu et que la séance était suspendue. Tout le monde, en effet, avait bien besoin de repos et M. Devèze, de griller une cigarette.

Le conseiller Scheurette revint encore s'asseoir sur la chaise des témoins, mais le président lui parla, cette fois, si gentiment qu'il renouça de bonne grâce à indiquer celui dont il estimait le cerveau malade.

Enfin, un petit jeune homme imberbe fit son entrée dans la Cour d'assises. Sa maman lui avait mis son meilleur costume pour venir témoigner et chacun tendit l'oreille pour ne point perdre ses paroles. Or, chacun fut déçu.

— Je jure de dire la vérité, avait-il dit. Ainsi Dieu me soit en aide ! Mais, Dieu ne lui vint-il pas en aide (j'appris qu'en effet il était socialiste), ou, instruit par le récent chahut, craignait-il de déchaîner lui aussi un tumulte avec des histoires de secret professionnel ? Toujours est-il que l'on ne put lui arracher un mot en faveur de l'accusé et que M. Devèze perdit alors l'occasion de taper du pied et d'en appeler à l'opinion publique.

— C'est mon secret, répétait cet Eliacin à toute question, c'est mon secret professionnel.

— Mais, enfin, vous avez écrit quarante articles dans le *Peuple*. Une parfaite documentation. . .

— Ça, c'est mon affaire, c'est mon secret, c'est mon secret professionnel, disait-il invariablement.

Il y avait au banc de la défense un député, un sénateur, un humoriste, un poète et, je crois, un pasteur protestant : aucun d'eux ne put tirer autre chose du beau petit jeune homme pâle.

A la fin du compte, il n'y tint plus, et, furieux de ce que tous ces curieux essayaient de lui faire violer son secret professionnel, il sortit de la salle en grommelant, comme un enfant fâché qui va aller raconter tout ça à son papa.

Au revoir, mon cher neveu. Portez-vous bien. Ici, tous nos gens ont rentré d'excellent foin et les pommiers promettent une belle récolte.

Pour copie conforme :
OMER ENGLEBERT.

Votre oncle affectionné,
Lucien-Joseph Pecquet, curé.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La tyrannie de la mode

Elle paraît bien avoir glissé dans l'oubli, quoiqu'elle n'ait rien perdu de son opportunité, l'admirable Lettre collective du Cardinal et de tous les évêques de Belgique, datée du 11 janvier 1914, sur la recrudescence des modes païennes. Justement alarmés de voir la cité du Mauvais et la cité de Dieu se mêler dans la confusion du monde, et grâce à cette promiscuité, les mœurs païennes menacer les foyers chrétiens, nos vigilants Pasteurs réprovaient, flétrissaient avec une vigueur apostolique modes licencieuses ainsi que danses lascives. Ils rappelaient les esclaves de la mode « à la fierté de la conscience qui traite de haut le vice et le mépris. »

Cette condamnation solennelle de l'épiscopat et cette énergique proclamation du devoir qui s'impose à tous les fidèles devaient prêter un précieux appui aux courages timides qui n'osent rompre ouvertement avec des pratiques manifestement contraires à la dignité des disciples du Christ. Hélas, on ne peut dire que cet appui ait été accepté, le mal a empiré, les licences que visaient les évêques dans leurs admonitions étaient surtout celles des salons, elles se produisent au grand

jour et tentent même de pénétrer en lieu saint, jusqu'à la Sainte Table.

C'est une phase de l'éternel conflit entre le monde et l'Église, le monde qui veut toujours revenir au paganisme et l'Église qui n'entend pas laisser prescrire la morale du Code évangélique. Et encore, quand on parle de paganisme, faut-il s'entendre, il s'agit d'un paganisme corrupteur qui, des anciens dieux, ne restaurerait que le culte d'Éros et d'Aphrodite. On n'en appelle pas aux antiques matrones de la République romaine, telles la mère des Gracques et tant d'autres que le sonci de leur dignité distinguait de toutes manières, par leur tenue comme par leurs vêtements, des hétéraïtes, ce type avili sur lequel les couturiers modernes ont audacieusement rêvé de modeler les chrétiennes du vingtième siècle.

De si criants abus dans les toilettes de soirées, de plages, et simplement de ville, n'ont que trop légitimé de la part des autorités ecclésiastiques une sévère réprobation. Elle parut même si opportune et si sage que maints organes de gauche, loin d'y trouver matière à épigrammes, loin de crier à la tartuferie, comme on pouvait s'y attendre, accueillirent avec respect ce rappel à la pudeur et à la modestie chrétienne.

Pourquoi donc, dûment averties, les âmes droites ne se sont-elles

pas entendues ? Si quelques reines de l'élégance, soutenues par les arbitres du bon goût, commençaient la réforme de la mode, celle-ci reculerait. Le succès est dans les mains de celles qui tiennent le sceptre moudain et qui ont bien évidemment le droit de dicter leurs volontés à leurs tailleurs, surtout si elles les paient.

Il nous souvient que sous le second Empire, le P. de Ravignan qui jouissait dans la société d'un prestige extraordinaire, censurait sans ménagement les décolletages immodestes qu'encourageait, hélas ! la Cour impériale, où Napoléon, disait-on, ne voulait voir qu'épaules et épaulettes. « Mesdames, disait un jour l'intrépide prédicateur, comment êtes-vous vêtues ? Comment vous le dirai-je ? Vous êtes vêtues... comme la Vérité ! » Il y eut bien quelques murmures, Mais on vit tout à coup apparaître dans les soirées du monde des fichus qu'on appelait des « ravignans », de même que, près de deux siècles auparavant, on avait imaginé, par l'effet de remontrances analogues, « des bourdaloues. » Il faudrait de fameuses « merceries » pour pallier les décolletages d'à présent.

On ne réussit pas toujours. Plus près de nous, Mgr d'Hulst s'attaqua au même abus avec la double autorité de son éloquence et du rang élevé qu'occupait en France Maurice Lesage d'Hauteroche d'Hulst, patricien jusqu'au bout des ongles, qui pouvait dire en faisant les honneurs de Louville : « Ici nous avons reçu Louis XI ». Il prêchait beaucoup de retraites aux dames et il ne cessait de leur demander de former une ligue contre les modes païennes. La ligue fut ébauchée. Un jour, le prélat est invité à dîner chez une des ligues, et quel n'est pas son étonnement de trouver les dames décolletées. Il ne laissa rien paraître de sa surprise, mais à la fin du repas, se leva et prit congé de la maîtresse de maison. Et comme celle-ci l'interrogeait sur un aussi prompt départ, il lui répondit : « Que voulez-vous ? C'est votre faute : Vous me chaissez par les épaules. »

Dans une page spirituelle de *ça et là*, Louis Veillot fait dire à un châtelain : « La prédication retentit sans cesse, nous ajoutons ce que nous pouvons nous permettre et lorsque tant d'efforts ont fait remonter les robes d'un demi-pouce pendant le carême, elles sont redescendues d'un pouce et demi au carnaval suivant. Il y a pourtant de ces dames dont la conscience est troublée, qui voudraient obéir à l'Église qui feraient le sacrifice d'assez bon cœur ; il y en a d'autres et beaucoup, qui couvrant tout, assurément ne sacrifieraient rien : Pourquoi celles qui voudraient n'osent-elles pas, et se soumettent-elles à celles qui oseraient sans doute, car elles osent tout, mais qui ne veulent pas ? C'est l'esprit du monde. A cause de cet esprit, il nous est dit : « N'aimez pas le monde. »

* * *

Marcel Prévost, dans ses *Nouvelles lettres à Françoise*, vient d'écrire une page de piquante psychologie sur la crise d'après-guerre de la mode. Ce directeur de conscience pour perruches troublées n'est pas un moraliste sévère, c'est entendu, il ne se soucie même pas de la morale dans ce chapitre, mais il fera monter le rouge au front de ces féministes qui prétendent s'égalier à l'homme et que leur asservissement à la mode condamne à la plus humiliante infériorité. J'analyse ici cette page encore inédite en volume, je pense, que le *Figaro* a donnée dans son numéro du 3 juillet.

La servitude de la femme à l'égard de la mode débilite son goût et sa volonté jusqu'à les annihilier. Elle la marque d'une tare, elle la frappe d'une déchéance qui l'abaisse au-dessous de l'homme et la rend incapable et indigne de l'égalité des droits avec lui. En dégagant ainsi la thèse de Marcel Prévost, j'accroche la formule, mais je ne trahis pas la pensée. Voici la preuve.

La femme ne se prête pas à la mode, elle s'y livre. Elle ne s'y résigne pas en s'excusant : « c'est laid, c'est coûteux, mais il faut bien... ». Elle épouse la mode avec enthousiasme. « Elle se rue à la servitude avec joie et admiration. Discuter l'autorité qui la lui enjoint, discuter l'injonction lui paraîtrait pécher contre l'esprit ». L'arrêt de la mode, quel qu'il soit, est non seulement indiscuté mais indiscutable, il fait loi pour le goût, pour la conscience (j'ajoute cet élément) pour la volonté. La laideur prescrite par la mode est beauté, l'inconvenance exigée par elle est harmonie. Le bizarre et l'extravagant, dès là qu'il est voulu par la mode est tout ce qu'il y a de plus seyant, les prix fantastiques n'ont rien d'exagéré et l'indécence flagrante est modeste et pudique. En un mot l'empire de la mode exige l'abdication totale du jugement, ses esclaves sont ravies de leurs fers, elles sont « esclaves admiratrices, esclaves amoureuses » de leur tyran.

Juchez votre talon sur une petite échasse, risquez de vous estropier à la chinoise et condamnez-vous à marcher en sautillant comme des canards. — C'est délicieux.

Coupez ras votre opulente chevelure que le coiffeur vous rendra chèrement en postiches l'an prochain quand reviendront en faveur les longs cheveux. — C'est tout ce qu'il y a de plus pratique.

Il y a quelques mois, je vous affublai de chapeaux-parasols si vastes que pour les loger dans l'auto, vous deviez vous asseoir sur le plancher de la voiture ; enfoncez-vous maintenant la tête dans cette bourguignote qui vous cache la moitié de la figure. — C'est tout bonnement merveilleux.

Et le dialogue pourrait se prolonger indéfiniment. Mais qui donc lance les ordres et fulmine les ukases ? Quelle est cette autorité anonyme et omnipotente qui courbe la femme sous sa domination, non seulement sans provoquer un murmure, mais en lui arrachant toujours le cri d'admiration ?

Est-ce qu'il y a une femme du monde, une seule qui songe à se demander : Mais enfin quel est ce maître qui me ruine à m'enlaidir ? Qui est-il ? Qui ? C'est ici qu'apparaît l'inénarrable abdication du sens commun et du sens moral. Car, enfin, si la femme osait d'une main hardie écarter le velum sacré, dont parle Prévost, derrière lequel se dissimule la mystérieuse déesse Mode, elle bondirait d'indignation.

« Des artistes célèbres ? Des peintres ? Des sculpteurs de génie ? Des poètes ? Des érudits du costume ? Des beautés professionnelles désignées par la nature pour imposer leurs lois à leurs sœurs moins belles ?

Allons donc ! Rien de tout cela !... Le velum sacrosaint dissimule à l'ordinaire un louche assemblage de mercantis, dont la moitié sont des méchants (lisez juifs) s'efforçant non pas d'innover vers le plus beau, mais vers le plus cher, et surtout de favoriser certaines combinaisons de fabricants d'étoffes, d'importateurs de fourrures ou de plumes, bref un magma d'entrepreneurs et de courtiers utilisant, à des soldes de famine, quelques misérables dessinateurs... Telle est la divinité suprême dont Sa Majesté la Femme reçoit l'inspiration ! Voilà devant qui elle s'incline, cœur, corps et esprit ! Voilà ce qui régit, avec son budget, son programme de vie. Pire que tout, voilà de quoi elle reçoit et accepte la formation, l'orientation de son goût. »

Et l'impitoyable analyste de ce monde qu'il connaît si bien, signale la déformation générale, j'ajouterais même la perversion intellectuelle, le gauchissement de l'esprit et l'égarement moral qui résulte fatalement de cet asservissement à la mode. Habitée, en cela même qui la touche de si près et l'intéresse si fort, à recevoir de l'extérieur son jugement tout fait, quel qu'il soit, façonnée par son mécanisme mental à tout apprécier d'après le critère unique : du qu'en dira-t-on ? adaptée à la servitude, la femme la transporte dans les autres domaines, dans l'art, dans la littérature, dans la politique. Que des barbouilleurs excentriques lancent la mode du cubisme le plus abra-cadabrant, elle s'extasie d'émblée, et inévitablement, puisqu'elle se pare également de tissus du style persan ou cubiste. Que les industriels de la littérature fassent mousser un roman exécrable et les exploiters de la scène une pièce à scandale, il faut qu'elle se pâmé d'admiration et qu'elle porte l'œuvre aux nues, puisque c'est à la mode ! Des anglomanes en France ont imaginé de faire apprendre aux enfants l'anglais avant le français, il en résulte cette stupidité que des Françaises garderont toute leur vie un accent britannique horriblement déplaisant, et qu'importe ! quoi de plus harmonieux, puisque c'est à la mode, puisque les gens du bel air pincinent ainsi leur français.

J'ai entendu Valois nous conter que l'anarchie fut à la mode à Paris, il y a quelques années, et que chaque salon chic avait son anarchiste dont les belles dames se disputaient les propos incendiaires, parce que ça était bien porté !

Eh bien, non ! conclut Marcel Prévost, la tête masculine et la tête féminine ne contiennent pas une égale dose de jugement et de volonté. L'homme a su, hormis quelques détails sans importance, s'affranchir de la mode. Voilà cent ans qu'à peu de chose près son habillement n'a pas varié essentiellement, tandis que la femme tourne comme un totou pour le plaisir de tourner. L'idole que l'homme a reniée, la femme l'adore toujours plus bas. Signe d'infériorité manifeste, cet esclavage qui oblitère le sens intellectuel et moral s'oppose radicalement à l'égalisation sociale des deux sexes. J'ai beau la prôner, dit galamment Prévost, d'après Condorcet, quand on me réplique : Comparez l'asservissement de la femme à la mode et l'indépendance masculine, je ne sais que répondre.

* * *

Peut-on souhaiter que devant ces cruels reproches les féministes s'insurgeront, piquées par la honte, et entreprendront la croisade

un bon goût, la croisade de l'émancipation de la femme vis-à-vis de la tyrannie de la mode ?

Est-ce que, pour ramener les toilettes à la décence, les catholiques pourraient réfléchir un peu et se persuader qu'en composant avec les mœurs dépravantes, ils font le jeu de ceux qui visent à travers la ruine de la moralité celle de la foi elle-même ? Le programme des progrès est de corrompre pour déchristianiser. Ainsi les persécuteurs n'avaient pas lassé la constance des martyrs par les supplices, n'avaient-ils en venir à bout par la mollesse des bains et la séduction des voluptés.

A nous de déjouer cette tactique en n'étant pas chrétien à demi, rien à demi, en ne nous flattant pas de mener parallèlement les deux vies, en ne cherchant pas, comme beaucoup, à réaliser le célèbre tableau du Titien, où l'artiste fait s'asseoir en regard l'un de l'autre s'accouder à la margelle du puits de vérité l'amour sacré et l'amour profane.

J. SCHEVRENS.



FRANCE

La vie ouvrière vécue par un théologien

De G. Valois, dans l'« Action Française », cette intéressante étude sur les enquêtes de M. Jacques Valdour :

M. Jacques Valdour est, à coup sûr, un des hommes les plus éminents de notre temps. C'est un grand chrétien dont la vie est tout à fait chrétienne ; il s'est entièrement donné à une tâche qui paraît être celle de beaucoup d'hommes, si l'on en juge par les discours prononcés d'un bout du monde à l'autre bout, mais qui est celle d'un petit nombre de citoyens, si l'on considère les actes : M. Valdour est de ceux qui travaillent à relever la condition de l'ouvrier, à libérer la vie ouvrière de l'oppression où la tiennent le mercantilisme et le capitalisme modernes.

La première vue, c'est une tâche qui n'est pas originale. Il y a aujourd'hui un nombre énorme d'hommes de toutes nations qui prétendent travailler à « l'émancipation du prolétariat et à l'amélioration du sort des travailleurs ». Mais connaissez les effets de cette agitation, jusqu'ici les ouvriers ont été les dupes ou les victimes de ceux qui se disent leurs bienfaiteurs ou leurs amis.

Le qui est original, c'est la méthode que M. Jacques Valdour a employée pour accomplir sa tâche.

Bourgeois de naissance, docteur ès lettres, docteur ès sciences, théologien en théologie, il pouvait suivre les traces d'intellectuels rouges ou noirs qui se disent dévoués à la vie ouvrière en passant leurs journées au Musée social ou dans leurs cabinets d'écriture, dans les réunions publiques ou dans les cercles d'études, ou encore dans les conseils municipaux, ou au Parlement. M. Jacques Valdour a jugé qu'en aucun de ces lieux il ne pourrait servir la vie ouvrière, et il a fait ce que bien peu d'hommes ont fait : pour connaître exactement la vie ouvrière, pour donner un tableau exact de la vie ouvrière aux hommes sur l'esprit duquel il veut agir afin de les amener à modifier leurs conceptions sociales, il s'est fait ouvrier.

Mais il ne s'est pas fait ouvrier à la manière de ceux qui descendent huit ou quatre heures dans une mine ou qui passent huit jours dans une usine et font publier le fait par la presse des deux mondes : il s'est fait ouvrier pendant des mois, pendant des saisons, des années vivant complètement de la vie ouvrière, à l'usine, au chantier, au logis, ne s'interrompant que pour aller faire une retraite dans quelque monastère, rédiger et publier ses observations, ou encore pour préparer un doctorat qui lui manquait. Accordez-moi que l'on ne rencontre pas beaucoup d'hommes de cette trempe.

Ainsi, depuis plus de dix ans, M. Jacques Valdour a-t-il été successivement ouvrier agricole, marinier, mineur, chauffeur, garçon boucher, métallurgiste, fondeur, ébéniste, manœuvre dans plusieurs autres métiers. Ainsi a-t-il vécu, pendant des mois chaque année en plein cœur de la vie ouvrière, logeant en garni, prenant ses repas au restaurant ouvrier, vivant exclusivement de son salaire. C'est vous dire qu'il connaît la vie ouvrière sous cent aspects divers, mieux qu'aucun professionnel de la « défense du prolétariat ».

LES ENQUÊTES DE M. JACQUES VALDOUR.

L'objet des enquêtes de M. Jacques Valdour, c'est la connaissance exacte de la vie ouvrière, afin d'éclairer nos contemporains sur les faits, sur les sentiments ouvriers. M. Valdour veut mettre sous les

yeux des chefs responsables de la production des tableaux sincères de la vie ouvrière grâce à quoi l'action de chacun pourra s'exercer utilement, efficacement. Tout homme voulant prendre part à la réforme économique et sociale doit lire les procès-verbaux de ces enquêtes, conduites avec une admirable sûreté de jugement. Je dis tout de suite que l'on apprendra que l'ouvrier français ne ressemble en aucune manière à l'incendiaire que font apparaître les communistes ou au « brave homme » que découvrent les gens des bonnes œuvres. L'ouvrier français est humain, comme vous et moi ; il a les mêmes qualités, défauts et vices que le bourgeois. Mais ce qui le caractérise dans la vie moderne, surtout dans les grandes agglomérations industrielles, sauf exceptions ce qui fait qu'il existe un angoissant problème ouvrier c'est qu'il est pratiquement abandonné, livré à lui-même, comme individu.

Instable, vivant hors des limites de sa province natale, de la famille rurale qui est la sienne, au milieu d'hommes ou de familles éphémères qui sont non unis mais juxtaposés, l'ouvrier ne vit pas en société ; son état normal est l'individualisme. Ne dites pas que c'était le vrai il y a cinquante ans, et que tout est changé aujourd'hui.

Où, quelques fractions ouvrières se constituent en société organisée, avec des chefs, des cadres, des appuis, des soutiens, soit sous le patronage de l'Église, soit sous la direction de militants des diverses écoles socialistes, soit encore avec le concours de quelques chefs d'industrie conscients de leurs obligations nationales et sociales. Mais d'immenses étendues du territoire ouvrier demeurent encore fermées à toute action sociale : le syndicalisme socialiste ou communiste les parcourt parfois en rafale : l'action religieuse y pénètre à peine ; les discours des politiciens y retentissent une fois tous les quatre ans. Les hommes qui vivent dans ces étendues ne sont rattachés à la vie nationale et humaine que par le journal quotidien, par le café-concert et le cinéma. Dans un des livres de M. Jacques Valdour, une réflexion d'un vieil ouvrier définit exactement cette situation : un soir, cet ouvrier parisien, mouleur depuis quarante-cinq ans, dit à M. Valdour : « Depuis des siècles, on envoie des missionnaires chez des sauvages. Les sauvages ! il n'en manque pas ici ! Vous verrez qu'on finira par envoyer ici des missionnaires ! » C'est, à peu de chose près, la réflexion que faisait Péguy il y a quinze ans.

Les enquêtes de M. Jacques Valdour font apparaître cette situation avec une force, une précision que l'on ne voit dans aucun ouvrage de la littérature contemporaine. Par la description minutieuse de la vie à l'atelier, à la gargote, au garni, M. Valdour rend sensible, au lecteur le moins averti, l'isolement parfois effrayant où vit l'ouvrier de la grande industrie. Je vous engage vivement à lire le dernier ouvrage de M. Valdour. *De la Poppingue à Méthunche*, qui vient de paraître. Vous saurez ce que peut être la vie d'un manœuvre mouleur, qui gagne seize francs par jour, qui ne peut prendre de repas à moins de 3 fr. 80, sans vin, qui vit dans un garni où l'on peut fumer plusieurs centaines de punaises en une seule nuit, et qui est complètement isolé dans le Paris où nous vivons. Vous verrez ce que peut être l'existence d'une famille ouvrière dans ces garnis dès qu'il y a un ou deux enfants.

Ce n'est là qu'un aspect de la vie ouvrière, qui est multiple, comme la vie bourgeoise. Mais les limites de la vie ouvrière sont larges ; celles de la vie ouvrière sont étroites. Tout étroites qu'elles sont, elles renferment des sociétés diverses. Il apparaît nettement, dans les ouvrages de M. Valdour, qu'il n'y a pas une classe ouvrière, mais vingt classes ouvrières, très différentes. Encore ce nom de classe ne convient-il guère pour désigner les groupes ouvriers que l'on peut distinguer. Une classe sociale, c'est un groupe social organisé, où des relations sociales régulières sont établies entre ces individus et les familles. Ces classes ne se distinguent pas très nettement dans les grandes villes. Il y a des ébauches de sociétés ouvrières, mais rien n'est encore fixe. On les observe surtout dans les professions traditionnelles parisiennes, dans le meuble, le bijou, le bronze d'art, où il y a une tradition ouvrière, presque artisanale. Mais ce sont encore des sociétés incertaines, mouvantes, où l'individu, la famille ne trouvent que de très faibles appuis.

La conclusion qui se dégage des enquêtes de M. Valdour, c'est que les conditions faites à la vie ouvrière par la grande industrie sont nettement antisociales. Comment se fait-il que, dans ces conditions, la vie ouvrière n'ait pas été profondément troublée par l'agitation socialiste qui aurait dû avoir prise sur des masses ainsi dissociées ? La réponse est donnée par M. Valdour, dans les tableaux qu'il trace de la vie de l'atelier : ce qui a sauvé l'ouvrier français, ce qui le sauve encore, c'est un amour du travail qui dépasse le souci du gain, c'est l'espérance invincible de fonder un foyer solide.

L'ouvrier français n'est pas communiste. Il est fort peu touché par la propagande socialiste. S'il vote pour des socialistes, ce n'est nullement par attachement à une doctrine qu'il connaît peu, ou qu'il repousse lorsqu'il la connaît. Le rêve de sa vie, c'est d'avoir un autre logis que le garni, c'est d'avoir une maison, un bout de terre, sa famille et ses amis non loin de sa maison, et un autre salon que le bistrot. Preuve : dès que la loi de huit heures a été appliquée, d'innombrables ouvriers ont émigré en banlieue, y ont acquis un terrain, ont construit une bicoque d'abord, puis une véritable maison. Les bistrotiers ont été désertés.

En 1923, M. Valdour revenant dans un quartier de Paris qu'il connaissait bien, constate (avec satisfaction) la disparition de nombreux débits de vins et liqueurs. A la Poppingue et à Ménilmuche, où il a vécu l'an dernier, il n'a vu qu'un nombre infime d'ivrognes. Il déclare que ce sont là des effets certains de l'application de la loi de huit heures.

Bref, ces masses ouvrières, qui sont à peine des classes, abandonnées de tous pendant des dizaines d'années, ont conservé les dispositions sociales de l'artisan français. Elles ne sont pas communistes. Elles tendent à constituer des cellules sociales saines et fécondes. Encore faut-il les placer politiquement, économiquement, socialement, dans les conditions où elles pourront réaliser leur pensée obscure.

LA BOURGEOISIE ET LES CLASSES OUVRIÈRES.

On pourrait dire d'un mot qu'il y a chez les ouvriers français une même tendance à restaurer la vie ouvrière, c'est-à-dire à reconstituer les sociétés ouvrières, à sortir de l'individualisme beaucoup plus meurtrier pour l'ouvrier que pour le bourgeois. Cette restauration est commencée, sous l'influence de causes très diverses : la propagande sociale catholique aussi bien que le mouvement socialiste ont déterminé un changement d'attitude chez les patrons. La charité et la peur ont fait prendre conscience à un certain nombre de patrons de leurs obligations sociales. Il faut bien se rendre compte que les ouvriers ne peuvent pas accomplir seuls cette restauration, qui dépend très largement des conditions économiques générales. *On ne réformera la vie sociale ouvrière que si l'on réforme la vie économique.* C'est ce que n'ont pas vu en général les catholiques dont l'action a été presque exclusivement sociale ; c'est, je crois, une des causes de l'inefficacité de l'action sociale catholique.

M. Jacques Valdour qui, dans ses tableaux de la vie ouvrière, ne fait volontairement que peu de réflexions doctrinales, écrit cette petite phrase que je veux reproduire en lettres capitales : tant elle est juste et forte :

« LE CRIME DE LA BOURGEOISIE A ÉTÉ, DEPUIS CENT ANS, DE LAISSER CROUPIR L'OUVRIER DANS L'IGNORANCE, LA SALETÉ ET LA MISÈRE ».

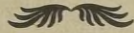
C'est la vérité. Mais ce n'est pas le crime de la seule bourgeoisie. C'est surtout le crime de l'individualisme. Je n'ai aucune tendresse pour les bourgeois. Mais il faut bien dire qu'ils ont été placés eux-mêmes dans les conditions qui les portaient à ce crime. Un patronat individualiste, porté aux bas prix par la concurrence illimitée ne peut pas avoir d'action sociale utile. Pour accomplir la grande réforme ouvrière qui sera une des grandes œuvres du XX^e siècle, il est indispensable d'organiser économiquement l'industrie et socialement les classes ouvrières.

La course aux bas prix a été un désastre pour les sociétés modernes. On est arrivé à cette absurdité : pour donner des produits bon marché et de mauvaise qualité à la population ouvrière, on a fait travailler cette même population à bas prix, sans garanties, et avec excès. Or, pour avoir des classes ouvrières saines, jouissant des garanties nécessaires contre la maladie, la vieillesse et la mort, il faut de hauts salaires, il faut affecter des sommes élevées à la rémunération totale de la main-d'œuvre. Cela n'est possible qu'à deux conditions : 1^o employer cette main-d'œuvre à des travaux, à une matière qui supporte les prix élevés ; 2^o abaisser les frais de la production par une meilleure organisation industrielle, qui éliminera les basses productions ou les productions inutiles. Ce qui suppose la disparition du régime de la libre concurrence et l'application de règlements syndicaux rigoureux.

La tâche est commencée. Il ne faut pas se dissimuler qu'elle sera longue et difficile, car il faudra vaincre les résistances patronales et l'apathie ouvrière. Et il faut trouver la méthode. Les communistes ont trouvé une méthode absurde, qui consiste à supprimer tous les patrons et à les remplacer par un seul qui est l'État. Nous en avons une autre qui vaut mieux, et qui consiste à mettre au dessus de tous un État qui ait le souci de restaurer la vie ouvrière, et à unir les efforts

de l'élite patronale et de l'élite ouvrière pour discipliner économiquement les patrons et organiser socialement les ouvriers. Ne dites pas que c'est impossible : c'est commencé ; sur quelques points, c'est fait. On vous dira où et comment, cet automne, au congrès de l'Union des corporations françaises.

Et pour mener l'œuvre à bien, dans toute la nation, il ne faut pas plus de cinq cents hommes résolus. Il est certain que l'on trouvera une bonne partie de ce bataillon dans les rangs de l'Action française.



HONGRIE

La situation

D'après un article de Sir William Goode : « Le sauvetage de la Hongrie », dans THE CONTEMPORARY REVIEW de juillet 1924.

Depuis l'armistice, la rapidité des événements qui se sont succédés en Hongrie a été telle qu'on se rend très mal compte à l'étranger de ce qui s'y est passé : proclamation de la République, bolchévisme, occupation roumaine, régence Horthy et représailles à l'adresse des bolchéviks et de leurs amis, sans parler des deux tentatives malheureuses du Roi Charles de remonter sur le trône.

D'autre part, à Paris, à Vienne, à Londres et ailleurs, les émigrés hongrois qui ont fui le régime Horthy ne se gênent pas pour dépendre la situation intérieure de la Hongrie sous les couleurs les plus sombres. Un peu d'analyse montre à quel point, une partie tout au moins de leurs accusations, manque de fondement.

La Hongrie, « chauvine et intransigeante », a fait bon accueil au Commissaire général de la Société des Nations, un Américain, et a placé tous ses principaux revenus sous son contrôle.

Le comte Bethlen, chef du gouvernement hongrois, a été accusé par d'aucuns d'être à la tête du Gouvernement d'Europe « le plus réactionnaire, les plus persécuteur, le moins pacifique ». Il n'en a pas moins réglé les questions en litige avec la Petite Entente (ainsi que demandait celle-ci avant de consentir au projet de reconstruction élaboré par la Société des Nations), et si grand est son prestige, qu'il est considéré comme le seul homme d'Etat hongrois capable de faire aboutir ce projet. Après seize mois de séjour et d'observation à Buda pest, Sir William Goode incline à partager ce point de vue.

Il est certain qu'un Occidental, un Anglais en particulier, qui visite la Hongrie constate que sous bien des rapports elle retarde au point de vue de la « démocratie » et du progrès ; elle produit le même effet que produisait sur un Anglais l'Irlande d'il y a dix ou vingt ans mais elle évolue quand même avec rapidité, et — chose remarquable — la nouvelle génération s'intéresse beaucoup plus aux questions d sport et à la valeur de la couronne qu'à l'irréductibilisme ou à la révolution. Le jeune Hongrois « moyen » de nos jours rêve moins de devenir un nouveau Kossuth que d'économiser assez de couronnes ou d' devises étrangères pour s'acheter une paire de chaussures de foot-ball.

Il est possible que les Hongrois ne s'accoutument pas mieux de pertes terribles en territoires et en population qu'ils ont subies du fait des traités, que les Français ne s'accoutumaient naguère d'avoir été privés de l'Alsace-Lorraine ; mais Sir W. Goode n'a pas rencontré un seul Hongrois, ayant une véritable influence politique dans son pays qui ne déclarât insensée l'idée de reconquérir les territoires perdus par les armes ou par l'agitation irrédentiste. Peut-on demander plus d'un race aussi fière, aussi franche, et d'un patriotisme aussi intense ? En tous cas, rien ne saurait mieux refréner toutes tentatives magyars dans le sens d'une revanche, que ce fait prosaïque que les principaux revenus hongrois vont être contrôlés par la Société des Nations durant vingt ans à venir.

Le salut de la Hongrie intéresse au plus haut point le reste de l'Europe. Elle est d'ailleurs le complément économique de l'Autriche, *vice versa* : celle-ci est aux trois quarts un pays industriel, celle-agricole. Qu'on stabilise la couronne hongroise, comme on l'a fait pour l'autrichienne, et un traité économique, à bases raisonnables entre la Hongrie et l'Autriche créera quelque chose comme un « r. fuge » dans la voie plutôt périlleuse par laquelle s'écoule aujourd'hui le commerce de l'Europe centrale. Ce refuge une fois mis à la disposition du commerce mondial, contribuera puissamment à restaurer en Europe la stabilité économique et politique.



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraichit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

MAISON

SOIRÉES

ET DE

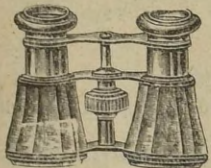
L. DUPAIX

CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx

rue de la
 Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie - Optique - Jumelles
 Baromètres - Faces à main
 Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
 de Messieurs les Médecins-Oculistes

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

LA PARTIE DE TENNIS CHEZ VOUS ?

"TAB-TEN"

VÉRITABLE JEU DE TENNIS EN MINIATURE

POUR LES FAMILLES, ÉCOLES,
 INSTITUTIONS, CLUBS, ETC.

S'INSTALLE EN PLEIN AIR OU A L'INTÉRIEUR

JEU COMPLET
 AVEC ACCESSOIRES FR. 480

PROSPECTUS & RENSEIGNEMENTS CHEZ :

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES

TÉL. : 262.83

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE - ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT - SERVICES DE TABLE

- SERVICES A THÉ -

- SURTOUT CANDÉLABRES -

CADEAUX ET CORBEILLES

DE MARIAGE

- COUPES DE SPORTS -



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction de plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence

(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolement.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 644

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

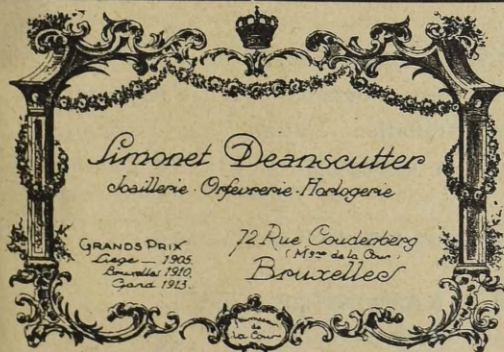
Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Soleil ou pluie
"NUGGET"
luit**"NUGGET" POLISH**

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix dévient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS